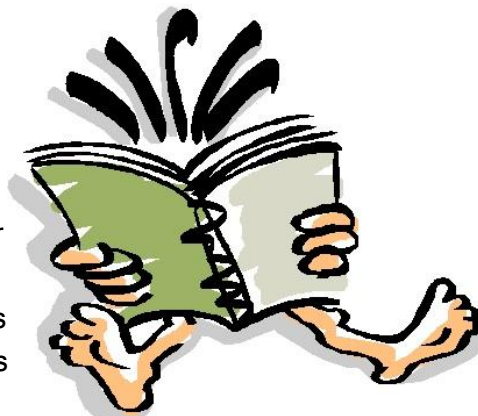


HORS-TEXTE



**innovons ! les bibliothèques se diversifient
(et cela ne date pas d'hier)**

ce qu'ils ont dit



- Vous me voyez dans le dernier embarras, sans savoir où et de quelle manière commencer.
- Conte-moi les choses comme elles viendront. Nous démêlerons ensuite les écheveaux ensemble. Je vous écoute.
- A bien y réfléchir, tout me paraît si embrouillé. On me persécute. Je reçois des menaces. On publie des pamphlets contre moi. J'ai même trouvé sur mon bureau, oui sur mon bureau, mon effigie en papier pendue à une petite potence !
- Comment se peut-on attaquer à un homme aussi bienveillant ?
- Hélas, je ne suis pas parfait et j'ai sans doute dans mes précédentes fonctions récolté bien des haines. Commençons par le début. Vous connaissez ma b n volence. D s mon arriv e   la t te de la biblioth que, j'ai re u tout le personnel que, d s l'abord, j'ai estim  trop nombreux. Outre cela, de vives et persistantes m sintelligences anim es de jalousie r gnent entre les chefs des divers d partements. Que voulez-vous, ces gens-l  passent toute leur existence ensemble. Que croyez-vous qu'il puisse arriver ? Je visitais les locaux, beaux et grands, mais insuffisants, et pour certains expos s aux dangers des incendies.
- On pourrait dire la m me chose de beaucoup de nos bureaux.
- Certes, mais dans cette maison, la m s tente entretient l'indiscipline g n rale. Je cong diais et rempla ais ; rien n'y fit. Je d couvrir en outre que le garde, conservateur du d p t des chartes, faisait commerce de fausses preuves de noblesse dont il tirait de fructueux b n fices. Rien ne peut bouger ici. La r forme est impossible, c'est la maladie du royaume. Une force d'inertie vous oppose un mur d'airain.   peine ai-je d cid  l'architecte Bou e   me proposer un parquet de couverture de la grande cour qui permettrait d'accueillir plus d'un million de volumes, c'est un toll  qui  clate. Et que dire de cet appartement ! Il a n cessit  l'expulsion de plusieurs conservateurs qui l'occupaient ind mment. D sormais ils m'en veulent   mort.
- Tout cela n'est pas bien grave. Vous  tiez habitu    plus d' gards, tenant en main la police. On vous craignait alors. Il me semble cependant qu'il n'y a pas que cela qui vous trouble. [...]
- Je vous reconnais bien l , vous sentez toujours les choses. L'un de mes conservateurs a disparu depuis plus d'une semaine. Je ne me suis point mis martel en t te d s l'abord car, h las, les absences sont ici une plaie permanente. Mais dans le contexte, cette d fection a fini par m'inqui ter. Ceci ne laisse pas de me consterner et mon inqui tude grandit chaque jour.

Chez Nicolas le commissaire l'emporta aussit t sur l'ami.

- L'avez-vous fait qu rir au logis ?
- La porte n' tait pas close et il n'y avait personne !

Extrait : Jean-Fran ois Parot, L'inconnu du Pont Notre-Dame, JC Latt s, 2015, pp.62-66

édito

L'innovation en bibliothèque ? Voilà un thème qui a délié les plumes de notre communauté. A tel point que nous n'avons pas réussi à fagoter toutes les contributions en un numéro standard d'Hors-Texte. D'où cette mouture double, le 110-111. Mais cette édition ne se résume certainement pas à sa quantité : elle dévoile une jolie variété d'innovations locales, tant dans le contexte universitaire que scolaire et de lecture publique.

Sur le plan stratégique, vous pourrez vous pencher au fil de ce numéro sur diverses problématiques globales qui nous touchent, telle que la protection des données (si, si, un lecteur s'en est allé visiter une prison suite à la consultation de son compte lecteur par la police) ou encore la neutralité du net, la communication et l'impact des bibliothèques (WLIC 2016). L'on discute également de l'évolution de nos associations professionnelles, aux niveaux national et cantonal, ainsi que de leurs rôles respectifs (Billet du Président & Réflexions entre professionnels).

Sur le plan technologique, divers articles traitent de données comme c'est à la mode : des données de recherche (Abécédaire & Projet DLCM) aux documents interactifs (Jupyter Notebooks) en passant par la préservation de données (Archivage en entreprise). Les sujets en vogue n'étant pas les seuls à être dignes d'intérêt, une approche relativiste remet l'église au milieu du village (Approche relativiste de l'innovation en bibliothèque).

Innovation ne rime pas uniquement avec technologie. La bibliothèque de Vevey le démontre avec le succès sa grainothèque. Dans le genre nouveau, découvrez aussi la nouvelle bibliothèque du Jardin Botanique de Genève. Faut-il limiter nos actions de communication aux réseaux sociaux ? Certainement pas ! Et le tour international du Léman à vélo entre collègues en est un exemple (cyclobiblio.fr). Autre option : visitez Genève hors des sentiers battus (Sentier culturel : d'une bibliothèque à l'autre).

Du côté des services plus classiques et bien établis, il y a aussi matière à innovation. L'enseignement de la recherche d'information dans les bibliothèques scolaires s'adapte à la génération Z. Et finalement, l'accueil sur le site d'Uni Mail de la Bibliothèque universitaire de Genève est dévoilé en 9 cotes Dewey.

Bonne lecture !

Jan Krause
jan.krause@epfl.ch

billet du président

Christophe Riondel
Président de l'AGBD

Le 23 avril dernier, se tenait une table ronde organisée par l'Association des Agent(e)s et des Assistant(e)s en Information Documentaire (AAID) réunissant des représentants des différentes associations professionnelles de l'information documentaire de Romandie (AAID, GRBV, GBV, ABF, AGBD), et des associations nationales que sont la CLP et la BIS. Cet échange, fort instructif et sympathique, faisait l'état des lieux actuel du monde associatif de notre domaine professionnel et s'interrogeait sur son évolution. Le manque de lisibilité, au niveau national, et la nécessité d'être d'avantage influent politiquement suscitaient un rapprochement des comités CLP et BIS. Cette idée, pas nouvelle, a fait son chemin entre ces deux associations. Et c'est avec optimisme que nous apprenions, il y a quelques mois, la création d'un groupe de travail commun nommé Bibliosuisse ! Un renforcement de la collaboration ou fusion CLP/BIS sera, d'ailleurs, discutés lors d'une réunion prévue le 7 novembre à Bienne, pour plus d'informations : www.sabclp.ch et www.bis.ch .

Interpeller les politiciens quant aux rôles multiples des bibliothèques, c'est aussi l'objectif de Cyclo-biblio (<https://fr-fr.facebook.com/cyclobiblio>), qui organise du 18 au 24 juin un tour du lac Léman à vélo. Cet événement, qui accueillera des bibliothécaires de différents pays, s'arrêtera dans des bibliothèques choisies situées autour du Léman dans l'objectif de susciter le débat entre professionnels ID, usagers et également les autorités locales. L'AGBD soutient cette manifestation exceptionnelle et vous encourage à y participer!

Un Zoom Métiers du livre verra le jour. Certes, la formulation « métiers du livre » a de quoi laisser songeur, surtout pour les bibliothécaires du XXI^e siècle. Les stéréotypes au sujet de notre profession restent tenaces. Qu'à cela ne tienne ! Ce Zoom Métiers prévu le 14 décembre à la Cité des métiers (<http://www.citedesmetiers.ch/geneve>) sera l'occasion de présenter les différentes filières de formation ID, mettre en avant des témoignages d'étudiants et susciter l'interaction entre des professionnels et des jeunes intéressés par notre domaine.

Et comme le dit l'adage, « gouverner, c'est prévoir ». En prévision de la prochaine assemblée générale, l'AGBD se doit de trouver des candidats au comité. Notre fidèle et dévoué trésorier (8 ans de présence au comité) arrivant à la fin de son mandat, il ne peut davantage se représenter. Ce billet est donc l'occasion de remercier chaleureusement Marc Le Hénanf pour son investissement constant et très apprécié au sein de notre association. Pour que l'AGBD puisse fonctionner, il est impératif de compter sur des membres actifs s'investissant dans son comité. C'est donc un appel urgent que je lance aux personnes intéressées à se manifester avant la prochaine assemblée générale prévue au mois de février prochain ! comite@agbd.ch, pour envoyer votre candidature ou questions, vous serez la ou le bienvenu(e)!

Bonne lecture !

WLIC 2016 : demain, le monde ?

Guillaume Pasquier
Bibliothèque de l'IHEID

Chaque année, des bibliothécaires du monde entier se réunissent pour faire le point sur leur métier et l'avenir des bibliothèques. Le slogan 2016 de la conférence IFLA 2016 « *Connections, Collaboration, Community* » peut paraître creux et consensuel, mais au fil des interventions et panels divers, il s'est au contraire avéré très pertinent. Rejoindre à Columbus (Ohio) 3200 participants venus de 137 pays, c'est comprendre que nos problèmes locaux s'inscrivent dans un contexte et une dynamique beaucoup plus larges.

Plus de 200 sessions ont ainsi reflété la multiplicité des sujets et enjeux touchant nos métiers, auxquels la réponse est souvent collective. Ce désir d'agir, construire et communiquer ensemble est peut-être une réponse aux menaces et aux opportunités que nous devrons affronter ou saisir dans les prochaines années. Je n'ai pu assister qu'à une grosse quinzaine de sessions, mais cet article tentera d'effleurer certains des débats qui ont animé ma semaine à Columbus.

Des collections aux usagers

La transformation des bibliothèques au cours des 20 dernières années est la conséquence d'un changement de priorité : la *βιβλιοθήκη* en tant que « dépôt de livres » n'est plus. Elle devient un service. Les collections ne sont plus une fin, mais un moyen de soutenir nos usagers. C'est en fonction de ces derniers que les bibliothécaires et leurs institutions doivent remplir des rôles et fonctions divers.

Espaces de création

Plus encore que le prêt, l'accès à des ressources communes est la caractéristique des bibliothèques. Espace, information, documents, formation et outils divers sont à la disposition des publics depuis toujours. Les bibliothèques de demain ne devraient pas se contenter d'être des lieux où l'on absorbe de l'information. Elles ont un rôle immense à jouer dans la création de celle-ci.

À la Metropolitan Library de Columbus [1], rouverte en 2016 après une rénovation et extension, on trouve au final assez peu de livres pour un tel volume. En revanche, la bibliothèque offre un grand nombre d'ordinateurs en libre-accès, avec une carte de lecteur ou un code invité valable une heure, renouvelable. Sur ceux-ci, la suite Office et différents outils en plus de l'inévitable accès au web. Un espace spécifiquement dédié aux adolescents vise à stimuler leur créativité. Là encore, de nombreux ordinateurs proposent notamment la suite Adobe et les outils nécessaires par exemple au montage d'un podcast ou d'un vlog sur Youtube. Juste à côté, une console de jeu PS4 affichant *Star Wars Battlefront* sur un écran géant semble toutefois avoir plus de succès que les autres postes en ce samedi d'août.

[1] Columbus Metropolitan Library. <https://www.columbuslibrary.org/>

À l'université Case Western de Cleveland, la bibliothèque Kelvin Smith a des airs de *makerspace*. Multiples équipements d'enregistrement (audio et visuel) empruntables, logiciels de montage et de création (suites Adobe et Autodesk), salle d'enregistrement à écran vert et imprimantes au format affiche sont à la disposition des étudiants. Le clou du spectacle lors de notre visite : un espace dit « de réalité virtuelle » incluant scanner 3d, imprimante 3d, écran de visualisation, lunettes et gants à retour de force pour manipuler et modeler physiquement des éléments virtuels.

Certes, le budget confortable d'une université privée ou les fonds de donateurs offrent des possibilités que toutes les bibliothèques romandes n'ont pas. Mais sans entrer dans la démesure, des équipements et logiciels de création devraient faire partie de l'offre de base d'une bibliothèque au XXI^e siècle : notre rôle est aussi d'émanciper nos lecteurs, de leur permettre d'élargir leurs horizons et possibilités. Dans notre société de l'information, l'horizontalité de la relation producteurs-récepteurs ne devrait pas être réservée à ceux qui en ont les moyens. Les bibliothèques sont les premières (les seules ?) institutions de la véritable « économie du partage » dont se réclament à tort les start-ups érigeant l'exploitation en progrès social. C'est un élément qui nous caractérise et que nous devons renforcer.

Libre accès... sous surveillance

On a beaucoup parlé à Columbus du rôle des bibliothèques dans la défense de leurs utilisateurs. Les aspects politiques et sociétaux de notre métier doivent nous interpellier. L'enjeu n'est pas seulement d'assurer la pérennité de nos institutions, mais surtout d'assurer l'avenir de nos lecteurs en défendant leurs intérêts, notamment au niveau des libertés individuelles.

Les services de police et de renseignement cherchent souvent plus ou moins légalement des informations sur les lectures et activités de nos usagers. Souvenir évoqué par Polly Thistlethwaite, alors bibliothécaire de la New York Public Library : l'arrestation d'un lecteur durant l'affaire du « tueur du zodiaque » pour avoir lu Aleister Crowley. Il ne correspondait en rien au portrait-robot du tueur, mais il a tout de même passé une semaine en cellule car leurs lectures étaient similaires [2].

Le rapport des tendances IFLA identifiait déjà en 2013 les technologies de l'information comme une lame à double tranchant. En 2016, comme indiqué dans sa mise à jour présentée lors du congrès [3], le sujet est toujours d'actualité, et pas seulement aux Etats-Unis. La nouvelle loi renseignement adoptée en Suisse oblige par exemple les bibliothèques (comme d'autres institutions) à coopérer avec les services de renseignement. Conserver des données au-delà de nos obligations légales, c'est donc participer à la société de surveillance.

[2] Thielman, S. (2016) You are not what you read : librarians purge user data to protect privacy <https://www.theguardian.com/us-news/2016/jan/13/us-library-records-purged-data-privacy>

[3] IFLA Trend Report 2016 Update. <http://trends.ifla.org/update-2016>

Internet, nouvelle Suisse

De plus en plus, les bibliothécaires ont un rôle à jouer dans les débats de la cité. Toujours au niveau de la protection de nos usagers dans l'univers numérique, la neutralité du net est un enjeu qui a été évoqué à de nombreuses reprises. Le principe de non-discrimination des données par les fournisseurs d'accès a même fait l'objet d'une déclaration officielle de l'IFLA à l'occasion de cette conférence [4]. Mais quel est le problème ?

Les fournisseurs d'accès à Internet doivent généralement fournir un accès non-discriminé à celui-ci. Le débit reçu par l'utilisateur en téléchargement dépend principalement de la qualité de sa connexion personnelle, et de celle du diffuseur de contenu (Youtube, etc.) Sans neutralité du réseau, les fournisseurs d'accès (Bluewin, etc.) sont en mesure d'offrir de limiter le débit de transfert de données de certains diffuseurs vers leurs utilisateurs, tout en offrant des « lignes rapides » contre paiement par les premiers. Au final, ce sont les utilisateurs qui subissent un service dégradé, et l'innovation par de nouveaux acteurs qui s'en retrouve handicapée faute d'argent.

Ce n'est pas de la science-fiction : aux États-Unis, Verizon et Comcast cherchent à mettre en place ces accès à deux vitesses. La Federal Communications Commission (FCC), avec le soutien d'associations telles qu'Electronic Frontier Foundation (EFF), cherche à protéger le réseau en classant les opérateurs haut-débit comme « common carriers » au même titre que les opérateurs téléphoniques. Ce statut les oblige à assurer une interconnexion non-discriminée et permet à la commission de punir leurs éventuels excès.

En quoi les bibliothèques sont-elles concernées ? Tout d'abord, les grandes institutions proposent souvent du contenu. En tant que distributeur, elles pourraient devoir un jour payer les fournisseurs d'accès pour s'assurer que les usagers puissent accéder à leurs contenus. Si le poids d'un epub est négligeable, ce n'est pas le cas pour les interfaces de consultation de numérisations de haute qualité (collections précieuses), et surtout des collections audiovisuelles.

Les bibliothèques ne sont pas toujours créatrices, mais deviennent de plus en plus hôtes de créateurs, comme évoqué plus haut : troisièmes lieux et espaces de création nécessitent des accès efficaces, et le moyen pour nos usagers de diffuser leur travail. Mais sans en arriver là, même dans des institutions plus conservatrices, l'accès libre à l'information et la lutte contre la censure font partie de notre éthique. On ne peut laisser des entreprises faire ce qui est déjà inacceptable de la part de l'État, à savoir juger ce qui doit être accessible et ce qui ne doit pas l'être.

La fin des bibliothécaires ?

Vision légèrement surréaliste dans la halle d'exposition : un gigantesque automate à livres. Le successeur des distributeurs de DVDs, fossoyeur des bibliothécaires ? En Grande-Bretagne, pour affaiblir le mouvement de contestation face aux

[4] IFLA Statement on Net Neutrality and Zero-Rating (2016).
<http://www.ifla.org/publications/node/10700>

fermetures de bibliothèques par les Tories, on évoque des bibliothèques « non-staffed », dépôts à livres en libre-service, visités ponctuellement par un employé pour remettre un peu d'ordre dans la collection. Scandale dans les cercles bibliothéconomiques twitteresques.

La pression des bailleurs de fonds qui s'exerce sur le métier est immense, et les coupes menacent tout le monde. Pour survivre, les bibliothèques doivent prouver encore et toujours leur utilité. Mais elles ne sont pas une fin en soi, et les emplois de bibliothécaire non plus. Si elles devaient ne plus servir, leur disparition n'aurait aucune raison de nous chagriner. Or, nous savons que nos services et nos collections ont une valeur. Le public se révolte à chaque fermeture de bibliothèque, mais est-il vraiment conscient de ce qu'apportent nos institutions ? Le sommes-nous nous-mêmes ?

Quantité et qualité : outputs vs. outcomes

Pour connaître notre valeur, il faut pouvoir la mesurer. Mais les indicateurs quantitatifs traditionnels ne jouent plus en notre faveur, en plus d'être peu pertinents : la transformation numérique de la société cause sans surprise la chute des prêts et des visites en bibliothèque. Si notre offre elle-même devient numérique, les visiteurs ne sont plus un élément déterminant, hormis pour les fameux troisièmes lieux.

Des études réalisées aux États-Unis ont tenté de cerner la contribution des bibliothèques publiques au développement économique. Les résultats semblent montrer que chaque dollar investi dans celles-ci apporte au final un impact à hauteur de 5 à 6 dollars [5]. Mais l'impact économique ne donne qu'une vue partielle et sincèrement discutable de l'apport des bibliothèques. James Neal, futur président de l'ALA, s'élevait déjà en 2011 contre la logique du retour sur investissement [6].

De plus, les indicateurs utilisés pour les bibliothèques publiques, académiques, ou patrimoniales ne peuvent pas être identiques, et sont insuffisants : il faut donc cesser de mesurer les outputs (quantitatifs), et se consacrer à évaluer les outcomes, les effets à long terme sur le public. La meilleure manière d'apprendre ce que nous apportons aux usagers et comment nous améliorer, c'est encore de leur parler et de nous intéresser à l'impact qualitatif des bibliothèques. Les services et documents proposés ont-ils enrichi la vie des usagers ? Les ont-ils aidés à progresser socialement ou économiquement (par exemple dans le cadre d'une recherche d'emploi) ?

[5] Arns, J. et al. (2013). Assessing the value of public library services: a review of the literature and meta-analysis.

http://www.libsci.sc.edu/metaweb/ValuingPublicLibraries_FinalReport.pdf

[6] Neal, James G (2011). Stop the Madness: The Insanity of ROI and the Need for New Qualitative Measures of Academic Library Success

<http://academiccommons.columbia.edu/catalog/ac%3A130659>

Mesures d'impact et comparaisons

C'est sur ce point qu'est particulièrement intervenu Jeremy Paley, de la fondation Bill & Melinda Gates. Il nous a présenté le cadre d'évaluation créé dans le cadre du soutien aux pays en développement à travers des bibliothèques publiques. Un suivi est effectué par sondages auprès d'un panel d'utilisateurs de la bibliothèque, de leurs débuts à plusieurs années plus tard. Sept domaines majeurs ont été identifiés dans ce contexte : inclusion numérique, culture et loisirs, éducation, communication, développement économique, santé, et gouvernement/gouvernance.

La fondation a par ailleurs créé un atlas mondial de données concernant les bibliothèques [7]. On notera au passage que l'IFLA semble vouloir réinventer la roue : son grand projet 2016 consiste à créer une carte des bibliothèques du monde, dont les spécificités restent à étudier. On trouve également en Europe le programme Public Libraries 2020, qui a pour but de promouvoir l'impact des bibliothèques sur la communauté et la mesure de celui-ci selon des méthodes similaires [8].

Communiquons !

Mais pour qu'il y ait des *outcomes*, il faut d'abord que nos institutions soient fréquentées physiquement ou virtuellement. Ce souci de création, maintien et renforcement du lien entre bibliothèques et utilisateurs actuels, passés et futurs, se retrouvait dans les séances dédiées au marketing. Non, ce n'est pas sale : le marketing, c'est connaître les besoins des utilisateurs, les satisfaire, et faire en sorte qu'offre et demande se rencontrent à travers la promotion des services.

La bibliothèque de Vancouver a ainsi remporté le prix marketing IFLA-Biblibre [9] pour la campagne menée autour de l'ouverture de son *inspiration lab* (eh oui, encore un). L'objectif était de cibler les *early adopters*, mais aussi les médias et les décideurs. L'excellente préparation du message, la chronologie adoptée et les services proposés ont permis de faire évoluer l'image de la bibliothèque comme lieu dynamique et d'attirer de nouveaux publics. Les autres projets primés ciblaient des groupes divers d'utilisateurs avec des stratégies très variées.

Et pourtant, elle bouge

Le déplacement de notre intérêt des collections vers les utilisateurs nécessite aussi l'évolution des bibliothécaires eux-mêmes. Une phrase prononcée par James Neal me pousse à m'interroger : « Do we really need so many acquisition services ? » Et son corollaire, avons-nous vraiment besoin de nous consacrer autant à des tâches de catalogage ou de prêt (puisque c'est cela que les collaborations ou

[7] Global Libraries Data Atlas. <https://www.glatlas.org/Home/About>

[8] Public Libraries 2020: building stronger EU communities. <http://www.publiclibraries2020.eu/>

[9] Mercier, S. (2016). Winner, top 3 and top 10 for the IFLA BibLibre International library marketing award 2016. <https://storify.com/Bpi/winner-top-3-and-top-10-for-the-ifla-biblibre-inte#publicize>

l'automate à livres cité plus haut visent à remplacer) ? Le rôle et les compétences des bibliothécaires doivent évoluer pour faire plus avec moins.

Dans le milieu académique, l'open access et la gestion des données de la recherche sont des enjeux majeurs pour les institutions, comme affirmé dans de nombreuses séances de discussion. Ce sont des domaines dans lesquels les bibliothécaires ont un rôle important à jouer : ni scientifiques, ni informaticiens, ils doivent développer des compétences numériques d'accès et de conservation auxquelles d'autres métiers sont moins sensibles.

Cortana, Siri ou Google pourront bientôt répondre à toute question de nos usagers plus rapidement et efficacement que nous-mêmes. Amazon sait déjà ce que chaque lecteur devrait ajouter à sa pile de livres à lire en fonction de ses goûts et lectures précédentes. En lecture publique, l'avenir n'est-il pas alors de s'investir dans un rôle social ?

Un robot saurait-il s'adapter comme les bibliothécaires de Vaclav Havel, à Paris, l'ont fait face à la mutation de leur public, qui compte aujourd'hui de nombreux migrants ? [10] Pourrait-il facilement participer à l'inclusion de publics exclus, au niveau scolaire notamment ? Ailleurs, partout, les bibliothèques sont des partenaires essentiels dans la chaîne du développement économique et social, dans le développement de capacités et l'autonomisation de populations fragiles.

Tous les intervenants qui ne venaient pas du monde des bibliothèques nous ont dit et répété que notre métier était important. À nous d'être à la hauteur des attentes et des besoins de nos usagers. Formons-nous. Collaborons, relions, entrons au service de ces communautés. La crise des bibliothèques est une chance. Profitons-en.

Bourse AGBD

L'AGBD offre chaque année une bourse de 1500.- CHF pour se rendre au congrès de l'IFLA, en échange de la rédaction d'un rapport sur celui-ci. Cet article et un certain nombre d'articles de blog [11] (encore en cours de rédaction) en sont le résultat. En 2016, j'étais le seul candidat à la bourse AGBD, ce qui est regrettable. Cette conférence a été pour moi un choc de motivation, une ouverture sur de nouveaux possibles, une remise en question, bref, un moment d'une qualité rare dans une carrière. Je souhaite à chacun d'entre vous de pouvoir assister à un tel événement, et vous encourage avec la plus grande énergie à participer au congrès de Wrocław en 2017. Demandez cette bourse ou une autre, faites passer une demande de congé au titre de la formation, et ne manquez pas la dernière conférence européenne avant plusieurs années.

[10] Mortain, L. (2016). L'accueil des migrants en bibliothèque : l'exemple de la bibliothèque Václav-Havel, à Paris <http://library.ifla.org/1438/>

[11] Pasquier, G. (2016). [S.l.] : [s.n.], [s.d.] : un carnet de bibliothécaire. <https://slsnsd.wordpress.com/>

la nouvelle bibliothèque du jardin botanique de Genève

Pierre Boillat
Bibliothécaire principal

Qu'on ne s'y trompe pas. Il n'est point ici question de décrire une bibliothèque aux avant-postes de l'innovation. On vous contera plutôt la belle histoire d'une métamorphose. Une de plus quand on se prend au jeu de parcourir son histoire.

C'est dans la discrétion que la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève a rouvert son service le 4 avril dernier. Cette date figurait tout de même en rouge dans notre calendrier car nous sortions de quatre années un peu bousculées. L'épreuve du déménagement général d'une bibliothèque est presque un passage obligé pour tout bibliothécaire durant sa carrière. L'équipe de la Bibliothèque du jardin botanique a franchi ce cap, non sans une certaine appréhension, en misant sur l'idée que nous en ressortirions avec un bâtiment plus adapté et des services améliorés. Nous n'avons pas été déçus.

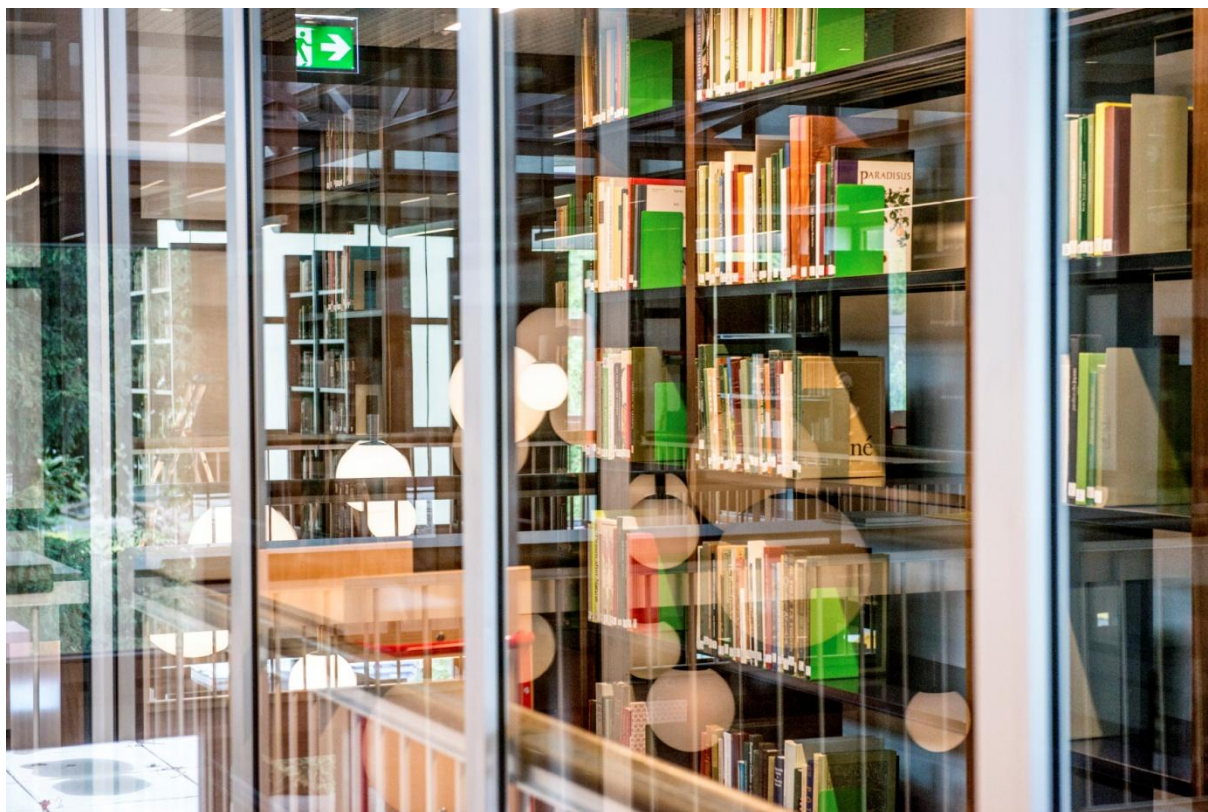
Revenons un brin en arrière sur l'origine de la Bibliothèque. Certes nous fêterons le bicentenaire de la création du Jardin botanique en 2017 mais nous pouvons néanmoins faire remonter l'origine de la Bibliothèque avant 1817 car celle des Candolle, illustre famille de botanistes genevois, est l'une des gloires de notre fonds. Augustin Pyramus de Candolle (1778-1841), son fils Alphonse (1806-1893), son petit-fils Casimir (1836-1918) et son arrière-petit-fils Augustin (1868-1920) ont constitué l'une des plus riches bibliothèques privées de botanique qui fut. Leurs descendants la vendront à la Ville de Genève en 1921. Pierre-Edmond Boissier (1810-1885) a également rassemblé une fort riche bibliothèque de botanique qui, elle aussi, ira grandir nos fonds en 1943 (après un passage par l'Université de Genève). On ne saurait passer sous silence le troisième grand donateur que fut Emile Burnat (1828-1920) qui donnera sa bibliothèque en 1920, non sans avoir acquis les dernières années de sa vie tous les ouvrages sur la flore européenne qui nous manquaient. Les directeurs successifs du Conservatoire botanique de Genève n'ont pas, eux non plus, ménagé leur peine pour doter notre institution d'un fort honorable outil documentaire utile au labeur du botaniste. John Briquet (1870-1931) n'en fut pas le moins méritant quand il créa la *Fondation auxiliaire du Conservatoire botanique* en 1929 pour pallier les difficultés financières que connaissait la Ville en ces temps de crise. Des acquisitions courantes régulières mêlées à d'autres dons moins spectaculaires, qui méritent cependant notre reconnaissance, ont ponctué le développement de notre Bibliothèque. À l'image de la botanique, discipline fondée sur l'accumulation double des matériaux d'étude (les herbiers) et des études de ces matériaux (les flores, révisions et autres publications), notre Bibliothèque souffre du syndrome de toute bibliothèque

patrimoniale : on acquiert sans jamais rien désherber. Inévitablement l'espace finit par manquer. En 1904, le déménagement du Jardin botanique du parc des Bastions, son lieu d'origine, vers le site actuel avait permis la construction d'un « grand » conservatoire baptisé « La Console ». Les arrivées des collections Burnat et Candolle entraînèrent rapidement son engorgement et la bibliothèque Boissier achèvera d'en rendre la situation périlleuse au début des années 50. Aussi un nouveau bâtiment fut-il envisagé qui, inauguré en 1974, nous héberge encore. Relevons cependant que la Bibliothèque n'abandonnera pas totalement le bâtiment historique car les ouvrages traitant de cryptogamie (algues, champignons, lichens et mousses pour faire court) resteront dans l'ancienne bibliothèque. Et la ritournelle reprend : achats, acquisitions par échange et dons grignotent les métrages linéaires. Des rayonnages sont ajoutés et le bâtiment de 1974 finit par être plein comme un œuf. Ce dernier bâtiment, considéré comme une œuvre emblématique de l'architecte Jean-Marc Lamunière (1925-2015), va mal vieillir et surtout peu convenir à abriter une collection si précieuse dans des espaces non isolés, beaucoup trop lumineux et peu fonctionnels. Voici pour l'histoire.

Des extensions rêvées aux rénovations entreprises, il y a souvent un grand écart. Notre tour est venu et la Ville de Genève a pris le chemin des travaux... et nous celui du grand déménagement et des remises en question. Que voulez-vous, le numérique est passé par là ! Quelle bibliothèque offrir quand les ressources numériques abondent en ligne ? Quel public cibler quand nos scientifiques désertent la salle de lecture ? Nous avons deux atouts dans notre manche. D'une part la vocation patrimoniale de notre fonds richissime ne disparaissait pas avec le tout électronique. À ce propos, l'accès à toutes les œuvres de tous les temps, en tout cas en botanique, domaine que j'ignore le moins, cette ubiquité de l'accès, disais-je, reste une chimère car tout n'est pas numérisé pour les œuvres anciennes (même si de vastes bibliothèques numériques existent à l'image de *Biodiversity Heritage Library* pour les sciences naturelles [12]) et peu l'est pour les œuvres modernes par respect du droit d'auteur. Donc, notre mission patrimoniale nous commandait de prendre soin de la collection et de lui assurer un avenir à long terme. On ne range jamais mieux des livres que sur des rayonnages.

Et le second atout ? L'espace. Non pas l'univers infini au-dessus de nos têtes, mais beaucoup plus prosaïquement les mètres carrés que les plans de rénovation nous attribuaient. Avec 2257,3 m² de surface au sol (tout compris), nous allions bien pouvoir faire des choses. L'essentiel a bien entendu été réservé à la collection et nous sommes passés de 3,5 kml équipés (pour 3,3 kml occupés – sentez-vous à présent la réelle pression qui nous étouffait ?) à 6,5 kml équipés (et toujours 3,3 kml occupés – là on respire calmement et sereinement !). Avec grosso modo un millier de livres acquis annuellement et 1500 périodiques vivants, notre fonds grossit d'une soixantaine de mètres par an.

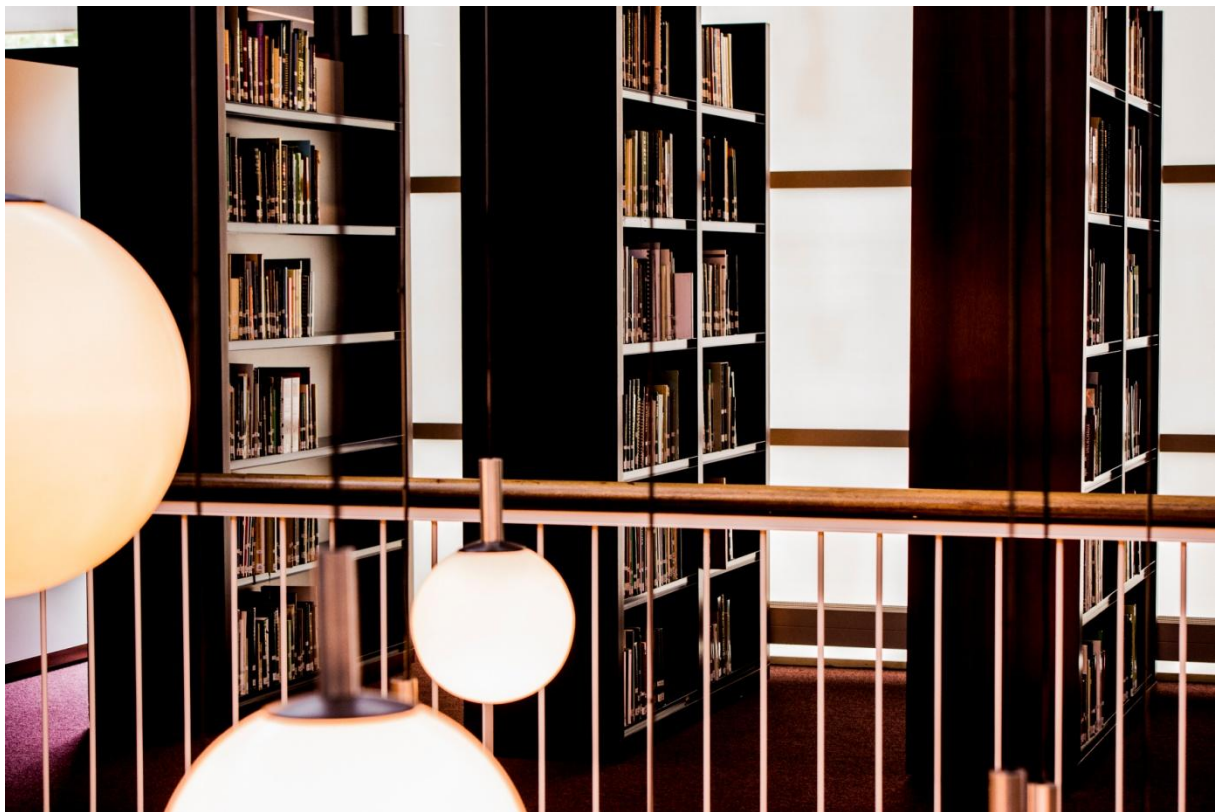
[12] <http://www.biodiversitylibrary.org/>



Jeu de cache-cache entre livres, lumière et jardin au premier étage (David Wagnières/Ville de Genève)

Les nouveautés alors ? On citera la création ex nihilo d'un fonds en libre-accès dans l'espace d'accueil. Autant le fonds en lui-même que l'espace public sont une nouveauté. Vous souriez ? N'oubliez pas que nous sommes une bibliothèque d'abord scientifique pour des scientifiques ; ces derniers étant essentiellement constitués des botanistes de la Maison. Nous n'avons jamais brillé par nos statistiques de fréquentation ou de prêts, particulièrement du public extérieur. Les derniers chiffres avant travaux (2011) sont : 195 passages de personnes extérieures à l'institution pour 1290 documents prêtés (tout public confondu). Imaginez que nous pouvons aujourd'hui nous vanter d'avoir une porte d'entrée indépendante qui conduit les visiteurs directement à la bibliothèque... sans passer par un coin pause et sa cuisine. Vous êtes hilares et vous avez raison ! Autre nouveauté : un équipement de trois vitrines d'exposition dans notre salle de lecture. Et déjà les ouvrages sortent de l'ombre des travées pour s'offrir à la curiosité de nos lecteurs. Des perspectives s'ouvrent pour faire dialoguer le fonds documentaire avec les archives et les collections scientifiques (les herbiers notamment – ne possédons-nous pas le cinquième herbier au monde ?). Mais nous innovons aussi dans le confort et je vous convie solennellement à venir le vérifier *de visu* : l'espace d'accueil est très agréable. On s'y sent véritablement bien. L'environnement du jardin y est pour beaucoup, mais pas uniquement car la rénovation est vraiment de qualité. Elle fut menée avec brio par l'architecte genevois Christian Dupraz. Bon, et le libre-accès maintenant ? Encore volontairement modeste par rapport à la collection (actuellement 270 documents

pour une vitesse de croisière souhaitée d'un millier d'ouvrages quand le fonds patrimonial culmine à 120'000 documents), ce fonds de vulgarisation a vocation à servir d'appât pour le grand public déambulant dans le jardin ou pour les curieux de la nature qui fréquentent notre institution. Même les jeunes enfants sont visés car nous leur proposons des albums. Notre démarche n'est pas originale car les musées du monde entier ont pris le pas d'offrir de la documentation à leur public. Nous suivons donc. Mais nous suivons avec une idée derrière la tête : comment valoriser notre patrimoine documentaire ? En l'offrant aux citoyens pardi ! Ainsi service de question-réponse en ligne (l'efficace et apprécié InterroGE !), visites de la bibliothèque, participation aux événements de la cité (citons la *Nuit des musées*, les Journées du patrimoine & al.), ateliers pédagogiques pour enfants font partie de notre programme depuis quelques années. Tout cela doit être développé.



Lumière tamisée et calme propice à l'étude (premier étage) (David Wagnières/Ville de Genève)

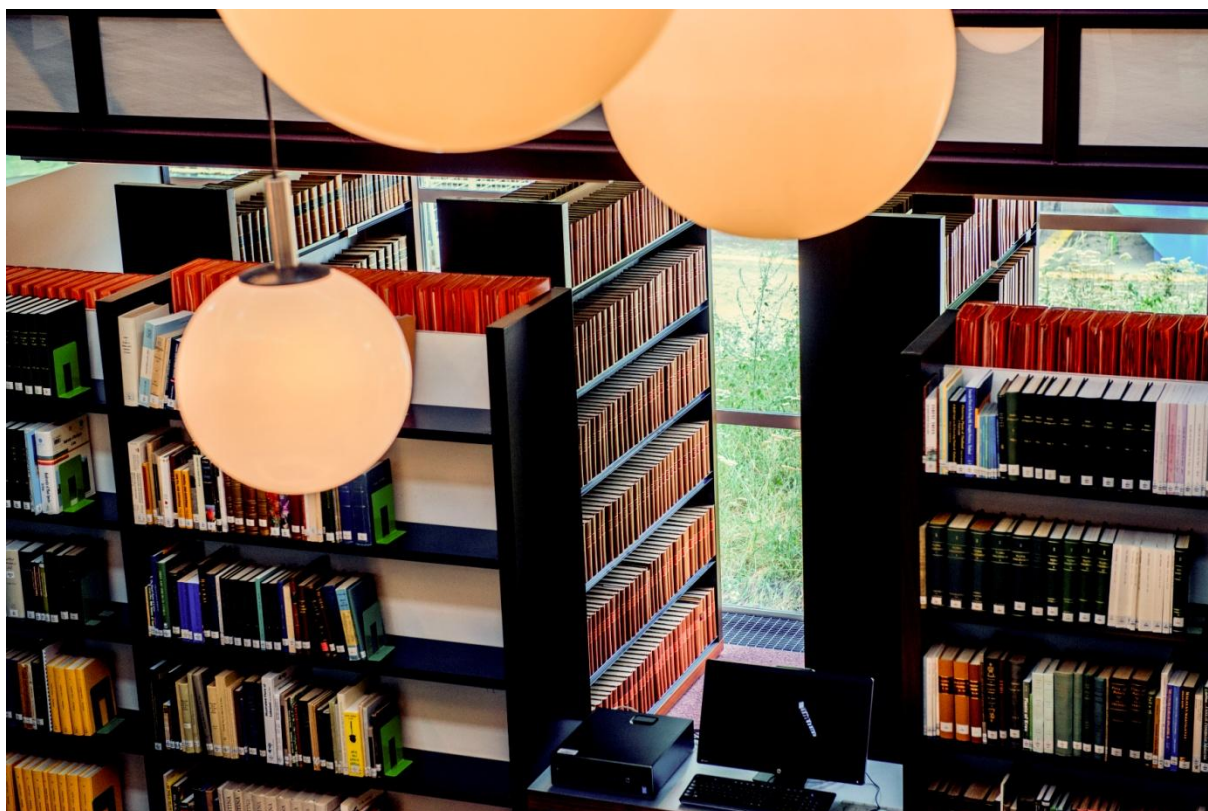
La Bibliothèque n'oublie pas, bien sûr, son premier public : les botanistes. Aussi avons-nous été heureux d'avoir pu assurer le service durant les travaux de rénovation. La collection était quasiment intégralement accessible, certes un peu cachée dans un troisième sous-sol prêté par les herbiers, mais accessible. Le service au public était, quant à lui, concentré dans la salle des travaux pratiques de notre institut, offrant tous les services d'une bibliothèque publique... dans un espace restreint.

En guise de conclusion, je pose la question. Qu'est-ce qu'une bibliothèque de référence mondiale au XXI^e siècle ? Longtemps notre Bibliothèque a rayonné bien au-delà de Genève par la richesse de ses fonds. On venait y travailler du monde

entier avec la certitude d'y mener ses travaux avec facilité et efficacité. On y venait. De nos jours, on clique. Voici bien le défi qui s'impose à nous : la numérisation. Bien que beaucoup ait été fait, il reste des pans entiers de la littérature botanique à mettre en ligne. La question se pose avec encore plus d'acuité pour nos importantes archives scientifiques. Pussions-nous trouver les bonnes solutions et bien nous positionner dans le monde virtuel.

Je termine en vous donnant les noms des acteurs de notre bibliothèque car, s'il n'est pas besoin d'un générique à ce texte, il faut des femmes et des hommes pour gérer une Bibliothèque. Que cette énumération soit comprise comme un remerciement pour le travail de qualité que tous fournissent : Martin Callmander (conservateur), Patrick Perret (conservateur fraîchement à la retraite), Paola Emery, Jean-Philippe Chassot, Micheline Wenger, Anne Dos Ghali Negro, Patrick Bungener, Pierre Mattille, Felipe Pedrosa et Ludovic Lejeune.

Il m'est aussi très agréable de remercier le photographe David Wagnières pour les surprenantes prises de vues qui illustrent avec originalité ces lignes. Que ces photographies titillent votre curiosité et vous encouragent à venir nous rendre visite. Je remercie aussi vivement la Ville de Genève de nous permettre de les utiliser.



Vue plongeante sur le rez-de-chaussée de la collection jamais éloignée de la verdure (David Wagnières/Ville de Genève)

pour une approche relativiste de l'innovation en bibliothèque

Florent Dufaux
Service des bibliothèques municipales (BMU)

Les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève (BM) proposent depuis début octobre 2016 des ordinateurs pour l'accès à Internet dans leurs espaces jeunesse. Deux postes à la Cité et un dans chaque bibliothèque de quartier sont accessibles aux personnes inscrites, à partir de 9 ans, pour des sessions de 45 minutes. Lorsque ma collègue Lucile Grandjean m'a proposé d'écrire dans ce numéro consacré à l'innovation un article sur ce nouveau service, je me suis d'abord montré quelque peu dubitatif. Le lecteur pourrait même se demander si l'on n'a pas sombré dans un certain archaïsme. Pourquoi aujourd'hui proposer des ordinateurs à de jeunes technophiles friands d'usages mobiles qui ne se privent d'ailleurs pas d'utiliser le wifi d'ores et déjà disponible dans l'ensemble de notre réseau de bibliothèques ? Quoi qu'il en soit, il semble clair que ce n'est pas la simple mise à disposition de postes informatiques que l'on pourra qualifier d'innovation.

Puis, réflexion faite, évoquer ce projet qui ne peut pas passer pour une grande nouveauté dans notre monde hyper connecté de 2016 et de ses générations Y et Z, m'a paru une bonne approche de la question dans notre contexte particulier de la lecture publique. Nous partons donc du principe que l'innovation n'existe pas dans l'absolu, mais doit se comprendre en fonction d'un référentiel, ici une institution et son public. Précisons tout de suite qu'il ne s'agit pas de se départir de toute volonté d'évolution, mais plutôt de favoriser une réflexion sur nos objectifs afin d'éviter l'écueil représenté par la course effrénée aux nouvelles technologies que les bibliothèques n'ont en général pas les moyens de mener.

La petite histoire des accès internet aux BM

Des postes informatiques publics, principalement dédiés à l'accès à Internet avaient été installés en 2005 dans les espaces adultes des BM et réservés aux personnes de plus de 16 ans. L'accès pour les publics plus jeunes avait été exclu, considéré comme trop risqué. Notons que certains bibliothécaires n'ont pas manqué de réclamer des accès similaires pour les jeunes, arguant notamment que ceux-ci ne disposaient pas forcément d'accès à Internet chez eux, voire à l'école. Ces bibliothécaires étaient certainement innovants à l'époque par cette volonté de garantir un accès à l'information et d'autres bibliothèques ont certainement plus tôt que nous proposé ce service. Mais ni le service informatique ni les autorités ne semblaient à l'époque prêts pour cette prestation aux BM.

C'est finalement l'évolution plus globale de la société, dans laquelle l'utilisation d'Internet par les enfants semble aujourd'hui normale et légitime au plus grand nombre qui aura pesé. Nous avons ainsi pu nous baser pour fixer l'âge minimal

d'accès sur la recommandation portée par Serge Tisseron avec la règle du « 3-6-9-12 » [13].

Dès lors l'idée d'un accès Internet dans l'espace jeunesse pour les personnes inscrites à partir de 9 ans a fait l'objet d'un large consensus tant au niveau des BM que, semble-t-il, du Conseil administratif de la Ville de Genève, qui a validé la modification du règlement correspondant [14]. Des mesures ont été prises avec le Service des Systèmes d'Information et de Communication de la Ville de Genève (DSIC), afin de garantir un accès sécurisé ce qui, il y a encore quelques années n'aurait pas forcément été envisageable non plus. Les technologies de filtrage ont, elles aussi, évolué en conséquence.

Par où commencer, donc, lorsque on est un peu en retard ?

Malgré cette relative facilité de mise en œuvre, il nous a semblé indispensable de travailler avec les bibliothécaires des espaces jeunesse qui allaient se trouver confrontés à de nouvelles pratiques de leurs publics, si ce n'est à de nouveaux inscrits attirés par ce service.

Une équipe de projet comprenant des représentants de toutes les bibliothèques du réseau ainsi que de la technique et de la communication a été mise en place. Elle avait ainsi pour mission de rédiger une charte d'utilisation [15]. Celle-ci a rapidement fait l'objet d'un consensus, ce qui en termes d'innovation, à nouveau, peut sembler ambiguë. [16]

Si les éléments techniques et le cadre de la prestation ont été assez rapidement définis, le besoin de connaître les usages d'Internet des jeunes – et les éventuels « mésusages » a été identifié. Nous avons alors décidé d'organiser une formation avec des spécialistes de ce domaine, l'association Action Innocence [17] dont les campagnes de prévention sont bien connues. Les objectifs de cette formation consistaient à donner un aperçu des pratiques d'Internet chez les jeunes, mais aussi à développer une posture des bibliothécaires face à d'éventuels problèmes. Pour ce second axe, nous avons travaillé avec l'équipe de projet sur des cas que nous pouvions imaginer : enfant confronté à une image choquante, parents remettant en cause la légitimité de cette prestation en bibliothèque... Il s'agissait de

[13] <http://www.sergetisseron.com/3-6-9-12/>

[14] <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/pratique/emprunter/reglement-dutilisation/>

[15] http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/BM/document/pdf/document_officiel/flyer_jeunesse.pdf

[16] WESSEL, Maxwell, 2014. The Most Innovative Companies Don't Worry About Consensus. Harvard Business Review [en ligne]. 3 octobre 2014. [Consulté le 19 octobre 2016]. Disponible à l'adresse : <https://hbr.org/2014/10/the-most-innovative-companies-dont-worry-about-consensus>

[17] <http://www.actioninnocence.org/>

déterminer quelles réponses les professionnels et l'institution devaient donner à ces différentes situations et de développer un langage et une posture communs. Il nous a semblé important d'insister sur le fait que l'accès à Internet constituait aujourd'hui une prestation de base dans une bibliothèque, mais que celle-ci, comme ses employés, n'avaient pas un rôle de surveillance, de prévention ou d'intervention par rapport aux contenus ou aux comportements des jeunes sur Internet. Finalement, là aussi un consensus a facilement émergé : dans les limites de la loi, du règlement des BM et de la charte d'utilisation, la tolérance à différents types de contenus ainsi que la gestion de l'accès lui-même au numérique par les jeunes, restent du ressort de la sphère familiale. Il convenait ainsi de rappeler que les bibliothécaires, s'ils gardent un œil attentif sur les usages des jeunes et « sont spécialement attentifs aux publics spécifiques qui nécessitent une protection particulière » [18], ne se prononcent pas sur l'utilisation d'Internet par leurs publics, de la même manière qu'ils ne contrôlent pas leurs lectures. Finalement, comme pour la fréquentation des bibliothèques et de leurs collections, il s'agit de garantir un accès équitable à l'information et de fournir un accompagnement dans la recherche, l'évaluation et le traitement de l'information.

Que faire maintenant ? Innover !

Les plus jeunes générations sont encore parfois qualifiées de *digital natives* du fait de leur aisance à manipuler les outils numériques. Cette agilité ne se traduit toutefois pas systématiquement par une approche critique de l'information, ni par une bonne compréhension de mécanismes techniques ou économiques qui règlent sa diffusion. Le développement des « compétences médiatiques » a ainsi été identifié comme un enjeu majeur pour l'intégration et le développement de jeunes citoyens responsables par l'Office fédéral des assurances sociales qui propose la plateforme *Jeunes et média* [19]. Ce site web regroupe des informations pour les parents, les enseignants et les professionnels. Or, dans cette dernière catégorie, qui représente par ailleurs une mine d'informations utiles, il est frappant de ne pas trouver mention des bibliothèques. Les conseils et les offres s'adressent aux éducateurs et aux acteurs de la pédagogie sociale et spécialisée avec des termes qui sembleraient pourtant s'associer directement à notre domaine. Dans une brochure destinée à ce public et proposée sur ce site [20], on peut ainsi lire à

[18] GROUPE DE TRAVAIL ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE, 2013. Code d'éthique BIS pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information [en ligne]. 2013. Bibliothèque Information Suisse. [Consulté le 30 octobre 2016]. Disponible à l'adresse :

http://www.bis.ch/fileadmin/ressourcen/arbeitsgruppen/Code_ethique_f.pdf

[19] <http://www.jeunesetmedias.ch/fr/accueil.html>

[20] LUGINBÜHL, Monica et BÜRGE, Lukas, 2015. Développement des compétences médiatiques dans les institutions pour enfants et adolescents présentant des besoins spécifiques : guide pour la conduite d'un bilan institutionnel

propos des compétences d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) qu'il « s'agit notamment des stratégies de recherche et de gestion de l'information, de la réalisation de contenus numériques » et que pour les compétences d'analyse et de réflexion, « il s'agit notamment de garder une attitude critique quant à la fiabilité des sources d'information... »

Les professionnels de l'information que nous sommes doivent donc absolument innover afin d'apporter leur pierre à cet édifice. A l'heure où la légitimité des bibliothèques peut parfois être questionnée, même en leur sein, faut-il le rappeler [21], il importe de mettre en valeur les compétences des professionnels et de montrer que ceux-ci savent évoluer face aux nouveaux besoins de la société. Pour reprendre notre question de départ, à savoir pourquoi proposer aujourd'hui des ordinateurs à nos jeunes usagers, il faut donc considérer que ceux-ci ne représentent qu'un support pour matérialiser la question du numérique dans nos espaces. Et ces supports, comme ceux de nos collections, il convient de les faire vivre, de leur donner sens.

Mais comment alors ?

Dans son mémoire consacré à l'innovation, Christelle Di Pietro [22] confirme notre intuition, innover en bibliothèque, ce n'est pas tout à fait comme ailleurs : « En bibliothèque, l'innovation est souvent le corollaire d'une crise de l'usage, ou d'une angoisse de l'avenir, qui pousse à interroger la pertinence du modèle actuel et a notamment donné lieu à l'émergence de concepts fortement publicisés comme la bibliothèque « troisième lieu » ou les Idea Stores (IS). Mais, contrairement à une approche intuitive qui voudrait que ces nouveaux modèles soient considérés comme innovants, puisque nouveaux, ils ne correspondent pas à la définition de l'innovation telle qu'admise et mise en œuvre par les entreprises et posée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE - qui

[en ligne]. Berne : Office fédéral des assurances sociales. [Consulté le 29 octobre 2016]. Disponible à l'adresse :

http://www.jeunesetmedias.ch/fileadmin/user_upload/Brosch%C3%BCren_Flyer/Brosch%C3%BCre_Medienkompetenz_Heime/Brochure_Comp%C3%A9tences_m%C3%A9diatiques_institutions_besoins_sp%C3%A9cifiques.pdf

[21] FURGER, Michael, 2016. Bibliotheken : Weg mit den Büchern ! NZZ am Sonntag [en ligne]. 7 février 2016. [Consulté le 29 octobre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.nzz.ch/nzzas/nzz-am-sonntag/bibliotheken-weg-mit-den-buechern-interview-rafael-ball-eth-ld.5093> Das Internet mache Bibliotheken überflüssig, sagt der Chef der ETH-Bibliothek im Interview.

[22] DI PIETRO, Christelle, 2015. Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi [en ligne]. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. Disponible à l'adresse :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65045-impulser-et-piloter-l-innovation-en-bibliotheque-mode-d-emploi>

formalise cette question depuis 1992), qui est à la fois plus ambitieuse et restrictive : il ne s'agit pas de modifier l'activité d'une branche d'activité, mais de renouveler l'existant en conservant les mêmes objectifs et finalités. »

Nos missions et nos objectifs ne changent donc pas, à priori : donner accès à une offre informationnelle, culturelle et de loisirs de plus en plus foisonnante et y accompagner nos publics. Il convient par contre d'innover pour suivre les nouveaux usages et contribuer au développement des compétences médiatiques.

Lors de notre formation avec Action Innocence, nous partions d'éventuels cas problématiques ou des mésusages, mais nous avons finalement surtout constaté que les usages des TIC par les jeunes étaient extrêmement variés, créatifs et largement méconnus des bibliothécaires. Comment les plus jeunes se documentent-ils aujourd'hui ? En caricaturant à peine, ils recherchent des vidéos sur YouTube. [23] Intégrer ces *vlogs* et autres tutoriels à nos sélections, voir en produire avec eux, voici un terrain d'innovation possible dans notre domaine.

Effectuent-ils encore des recherches en bibliothèque, dans nos catalogues ? Certains, certainement, mais leur source d'information principale reste le web. Toujours selon l'étude *James* [24] fréquenter une bibliothèque n'est cité que par 3 % des jeunes suisses [25]. Une étude française [26] est plus rassurante, la bibliothèque scolaire – le CDI – y est mentionnée comme « premier lieu d'information » par 19 % des jeunes et la bibliothèque publique par 3 %. Mais elle reste loin derrière Internet qui est le premier lieu pour 42 % des jeunes interrogés. Là aussi, innovons. Non pas que la bibliothèque doive devenir le premier lieu d'information, mais pour aider les jeunes à acquérir ces nécessaires compétences médiatiques afin qu'ils soient armés pour la recherche d'information et son usage critique. Ateliers et accompagnements devraient être à notre avis une priorité dans les bibliothèques jeunesse.

[23] WILLEMSE, Isabel, WALLER, Gregor, GENNER, Sarah, SUTER, Lilian, OPPLIGER, Sabine, HUBER, Anna-Lena et SÜSS, Daniel, 2015. JAMES – Jeunes, activités, médias : enquête Suisse 2014 [en ligne]. Zürich : Haute école des sciences appliquées de Zurich. [Consulté le 29 octobre 2016]. Disponible à l'adresse :

<https://www.swisscom.ch/content/dam/swisscom/fr/about/responsabilite/competencesmedias/james/documents/Rapport-JAMES-2014.pdf>

[24] WILLEMSE et al., 2015, p. 11

[25] Il faut toutefois relever que cette question est très restrictive, puisqu'elle ne considèrerait que les usages très fréquents : tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

[26] HALTER, Jean-Pierre et MARQUIÉ, Gérard, 2014. Deux enquêtes sur les pratiques d'information des jeunes réalisées par le réseau information jeunesse en Alsace [en ligne]. Paris : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. [Consulté le 29 octobre 2016]. Disponible à l'adresse : http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/alsaceJPH_GM141215.pdf

Conclusion : et le consensus dans tout ça

La question de l'innovation en bibliothèque doit donc être relativisée. En aucun cas pour en dénier l'importance, mais pour la placer dans le bon référentiel. Comme pour les compétences médiatiques que nous avons évoquées, ce n'est pas la technique qui importe, mais les usages, l'intelligence critique et la sociabilité qui peuvent se construire avec les technologies de l'information et de la communication. « Les enfants et les adolescents se familiarisent généralement très vite avec les fonctionnalités techniques et n'éprouvent guère d'appréhension devant de nouveaux appareils. Ce sont plutôt les adultes qui sont confrontés au défi de suivre l'évolution technologique. (Luginbühl, Bürge 2015, p. 10). Pourquoi ne pas utiliser leur aisance à surfer sur le web, à publier des contenus sur les réseaux sociaux ou à utiliser une tablette pour nous former à ces outils tout en leur apportant, de notre côté, la richesse de nos collections et nos compétences en recherche. La bibliothèque dans l'ère numérique innovera en passant d'une volonté de prescription et d'accès à des collections sélectionnées à celle d'un échange de connaissances et de compétences dans un monde de flux d'informations.

Pour revenir à la question du consensus, notons que cette idée d'un accompagnement des publics sous forme d'aide à la recherche par exemple, n'était pas étrangère aux bibliothécaires des BM puisque certains l'ont évoqué lors de la formation d'Action Innocence comme un moyen d'action efficace dans notre contexte. Des projets de ce type ne semblent toutefois pas encore faire l'unanimité aujourd'hui. Il n'est pas simple, il est vrai, de se lancer dans de nouveaux types d'activités. Pour l'institution, il s'agit de laisser une autonomie suffisante afin que des projets innovants puissent se développer tout en conservant une cohérence et une stratégie d'ensemble ; pour les bibliothécaires, il faut oser tenter une nouvelle expérience, tout en acceptant de laisser de côté certaines tâches plus traditionnelles, par exemple en les déléguant à d'autres professionnels, mais aussi en collaborant avec d'autres métiers (informaticiens, graphistes, communicants, etc.) afin de monter en puissance. Il s'agit donc de créer un environnement qui autorise la prise de risques et favorise la créativité.

abécédaire des données de la recherche

Ariane Perruchoud
Bibliothèque de l'Université de Genève

Les 5 et 6 septembre 2016 avaient lieu à la HEG deux journées de formation sur les données de la recherche, et j'y ai assisté tout spécialement pour les lecteurs de Hors-Texte (et un peu sur l'insistance de l'institution qui m'emploie).

Dans le milieu académique (et au-delà), on entend beaucoup parler de ces fameuses données de la recherche. Afin de démystifier le sujet, je vous offre un abécédaire de mon crû ; il est un peu lacunaire, mais n'oublions pas que c'est un sujet émergent et en pleine mutation. Et il y a beaucoup d'entrées sous la lettre D, forcément.

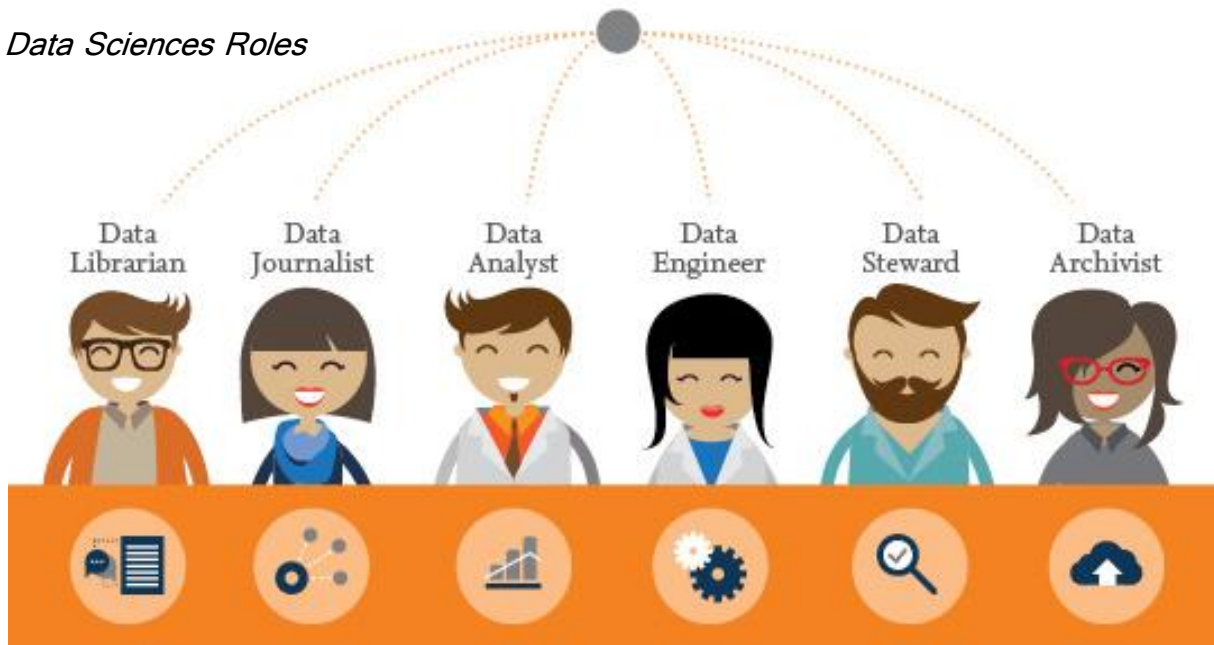
Accessibilité : mettre en ligne les données de la recherche permet évidemment qu'elles soient accessibles au plus grand nombre et qu'on puisse les réutiliser pour de nouvelles recherches (ceux qui ont subventionné leur récolte seront contents de ne pas avoir à payer un autre chercheur pour réinterroger 5'000 personnes sur leurs habitudes alimentaires, par exemple). Et puis, au lieu d'être « perdues dans les publications » (=texte rédigé), les données récoltées sont plus facilement compréhensibles (bon, il ne faut pas oublier de mettre des en-têtes à ses colonnes de données chiffrées) ; ensuite, comme on n'utilise pas forcément tous les éléments récoltés, ces données peuvent alors nourrir une autre recherche, qui les croisera peut-être avec d'autres (l'influence d'un régime alimentaire varié sur les résultats au PISA 2034 des enfants des personnes interrogées dans la première recherche). C'est le cycle de vie des données ou, comme l'affirmait mon maître à penser Héraclite d'Ephèse, tout change et tout se transforme... [27]

Auto-archivage : dans l'Archive ouverte de l'UNIGE ou d'autres dépôts du même genre, les chercheurs déposent *eux-mêmes* (d'accord, ce sont les secrétaires du département ou des bibliothécaires) leurs articles avec l'accord des éditeurs : ils sont (plus ou moins) autonomes, bien que la validation se fasse par des professionnels (bibliothécaires pour la plupart). L'idée est la même pour les données de la recherche : encourager les chercheurs à déposer *eux-mêmes*, dans le même mouvement, leurs données avec leur article publié, voire même en cours de recherche, laquelle peut durer des années.

[27] Il a aussi écrit que « Le plus bel ordre du monde est comme un tas d'ordures rassemblées au hasard » mais je ne pense pas que ce soit l'occasion de placer cette citation.

Bibliothécaires : quel est leur rôle dans tout ça ? Voyez-ci-dessous : ce sont les seuls qui ont des lunettes, évidemment. Ils peuvent accompagner le chercheur pour remplir son Data Management Plan (comme à l'EPFL, notre maître à tous), ils peuvent faire ce qu'ils font le mieux, contribuer à l'élaboration de métadonnées normalisées et cohérentes associées aux données déposées et assurer leur archivage.

Data Sciences Roles



<http://libraryconnect.elsevier.com/articles/learning-about-research-data-lab-pitt-ischool>

Durant la présentation des différents acteurs des données de la recherche – à savoir les chercheurs, les éditeurs, les bailleurs de fonds, les institutions et les bibliothécaires – une voix dissidente (non, ce n'était pas la mienne) a fait remarquer que les bibliothécaires étaient les seuls dont on pouvait se passer et qu'il faudra se battre pour que leur participation soit considérée comme une valeur ajoutée. A bon entendre...

Chercheur : réputé pour s'envoler à l'autre bout du monde dès sa recherche terminée, emportant avec lui toutes ses données et laissant sa paillasse en désordre. Pour éviter cette tragédie, l'encourager à remplir un DMP, c'est s'assurer que son travail n'aura pas été (tout à fait) vain.

Crédibilité : si un chercheur publie ses données dans leur intégralité, on peut vérifier (même des années plus tard) qu'il n'a pas raconté n'importe quoi dans son article. Quand on sait que les « pairs » des « peer-reviews » n'ont pas toujours le temps de tout vérifier avant publication, cela laisse à la communauté scientifique la possibilité de passer derrière... Sans compter que les résultats de recherche négatifs (traduction « qui ne vont pas dans le sens souhaité par les commanditaires de la recherche », du style effets secondaires d'un médicament

miracle) ne sont en général pas publiés et vite mis sous la pile, c'est donc plutôt une bonne chose que ces données soient mises en ligne, non ?

Data Management Plan ou DMP : c'est le cheval de Troie, le sésame, le pied dans la porte, comme vous voulez. De plus en plus de bailleurs de fonds pour la recherche (l'Europe en tête, suivie de près par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique) demandent à ce que le chercheur remplisse un document qui détaille son projet, sa méthodologie, quelles données seront récoltées et, surtout, où et comment elles seront stockées. Certains éditeurs scientifiques s'y mettent aussi... Donc si tu ne remplis pas les conditions, tu n'as pas de sous et tu n'es pas publié ; par conséquent, les DMP fleurissent et il faudra être prêt à butiner toutes les données qui vont en émaner, tels du pollen au pire moment de mon rhume des foins.

Data Papers : nouveaux venus sur la scène des publications en série, ces périodiques – en ligne, pour la plupart – répertorient des jeux de données (les « paquets » de fichiers déposés à gauche et à droite) et en donnent une description succincte (un peu comme le data management plan), histoire de savoir ce qui a été déposé récemment et où, surtout. Une liste de Data Papers se trouve sous : <http://proj.badc.rl.ac.uk/preparde/blog/DataJournalsList>

Dépôts d'archivage de données : il y en a de toutes sortes et pour tous les goûts ; certains se concentrent sur certaines disciplines, d'autres proposent des services de métadonnées, c'est le grand souk des dépôts. Vous pouvez le constater en consultant le site <http://www.re3data.org/> qui en dénombre 1'500. Quand il faut un site pour répertorier d'autres sites, c'est qu'on atteint la masse critique, à mon avis. Quelques dépôts se distinguent par leur taille (encore modeste, mais tout est relatif), leur efficacité et leur visibilité : il s'agit de Dryad (payant), Figshare (gratuit, mais propriété d'un éditeur qui s'est fait avaler récemment par un éditeur encore plus gros, donc ça ne va peut-être pas durer...) et enfin, le dépôt initié par le CERN, Zenodo (je ne le répèterai jamais assez : consommez local).

DLCM (Data Life-Cycle Management) : c'est LE projet national qui tente de mettre en place les bases communes pour la récolte, le traitement et la conservation des données de la recherche en Suisse ; il se décline en plusieurs volets, les grands noms des bibliothèques universitaires y participent et ce projet mériterait un article à lui tout seul... et ça tombe bien, il se trouve trois pages plus loin !

Données de la recherche : vous étudiez le chant des cigales en Afrique de l'Ouest et vous avez 3'400 enregistrements audio, ce sont des données de la recherche ; vous avez répertorié les bosons composites de l'atome de l'hélium 4, ce sont des données de la recherche ; vous avez étudié les manifestations de la teigne chez des enfants au Népal (photos à l'appui), ce sont des données de la recherche.

Chez les scientifiques, ces données peuvent atteindre un ou plusieurs petas (10^{15} ou un million de milliards d'octets contre 200 octets pour cet article) ; c'est gros, ça prend de la place et donc c'est un casse-tête à stocker. Sans compter les multiples formats que ces données peuvent prendre, les logiciels vite obsolètes qui permettent de les lire... Un casse-tête, je vous dis.

Humanities : parent pauvre de la formation et de la recherche, les sciences dites « molles » (je me sens insultée, j'ai une licence en Lettres), les « humanités » n'échappent pas au mouvement des données de la recherche. Si les sciences dures sont déjà dans le wagon de tête, il reste de la place pour les données variées et souvent moins chiffrées de ces disciplines, en tenant compte de leurs spécificités. Là aussi, il faudrait creuser la question.

Interface : pour l'instant, les interfaces des différents dépôts de données sont plutôt « pourries » (pas *user-friendly*, donc !), avec des champs de recherche qui se comptent sur les doigts d'une main d'ouvrier pas très habile avec une scie à métaux, mais ça s'améliore.

Liens : publier un article et mettre en lien ces données stockées « quelque part », c'est une bonne idée, à part qu'une étude a démontré qu'au bout de 10 ans, 60 % des liens sur internet sont brisés et ne mènent donc nulle part. Pour éviter que les données soient perdues dans la stratosphère internet, il y a les identifiants pérennes comme les Digital Object Identifiers (DOI), courts et fiables. Associés à un article ou à un jeu de données, rien ne se perd, même si Elsevier fait faillite (c'est un gag).

Multiplier : pour assurer la sauvegarde de quoi que ce soit (genre, l'espèce humaine...), le mieux est de multiplier les spécimens, c'est-à-dire de faire de multiples copies des données et de les stocker sur des serveurs distants les uns des autres (pour éviter les catastrophes plus ou moins naturelles telles que incendie, tremblement de terre et « j'ai appuyé par erreur sur le mauvais bouton »...). Cela parle aux bibliothécaires, mais cela a un coût et pas des moindres. Pourrait-on au moins ne pas tout stocker indéfiniment et opérer à une sélection des données qui valent la peine d'être gardées pendant des siècles ? A ma question, on m'a rétorqué que les données sur la peste seraient bien utiles si ce fléau ressurgissait après des siècles de dormance. Evidemment, si on me sort l'argument de la peste, je passe ensuite pour une ennemie de l'humanité.

Quarantaine : quand on dépose un fichier de données dans un dépôt, il n'est pas tout de suite accessible car il reste en quarantaine : c'est pour laisser le temps à l'antivirus de se mettre à jour pour le scanner à nouveau avant de l'intégrer et éviter qu'il infecte tout le stock (l'image qui a été utilisée était plus odorante : « si vous mettez un œuf pourri avec les autres, vous aurez pulvérisé votre archive ! »)

Sept ans : c'est le temps du cycle de migration des données, c'est-à-dire le temps pour que les formats aient tellement changé que les logiciels ne puissent (presque) plus les lire et/ou qu'ils aient été remplacés par quelque chose de plus jeune et de plus fun. Un peu comme les sept ans de mariage.

Visibilité : un des arguments qui font mouche pour que le chercheur remplisse puis publie son data management plan et ses données, en plus de ses articles : c'est autant d'occasions d'être cité par ses pairs et d'ajouter des lignes sur sa liste de publications, toute chose qui l'aideront à grimper les marches de la renommée et qui le conduiront à devenir une sommité mondiale dans son domaine.

En parlant de futures sommités dans leur domaine, merci aux intervenants de ces deux journées (par ordre d'apparition) : Aude Dieudé, Jan Krause, Jean-Blaise Claivaz, Jan Melichar, Raphaël Grolimund, Caroline Salamin, René Schneider et Nicolas Prongué.

PUBLICITÉ

LOGICIEL POUR BIBLIOTHEQUES

BiblioMaker est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

BiblioMaker est utilisé par plus de 300 bibliothèques en Suisse et est développé depuis 1987 par Micro Consulting SA.

Kit d'évaluation gratuit !

Biblio Maker

Versions :	dès
Light	Fr. 290.-
Standard	Fr. 2'400.-
PRO	Fr. 5'800.-

 **0800 822 228**

www.bibliomaker.ch

info@bibliomaker.ch

projet DLCM : les données de la recherche en Suisse

Jan Krause, EPFL

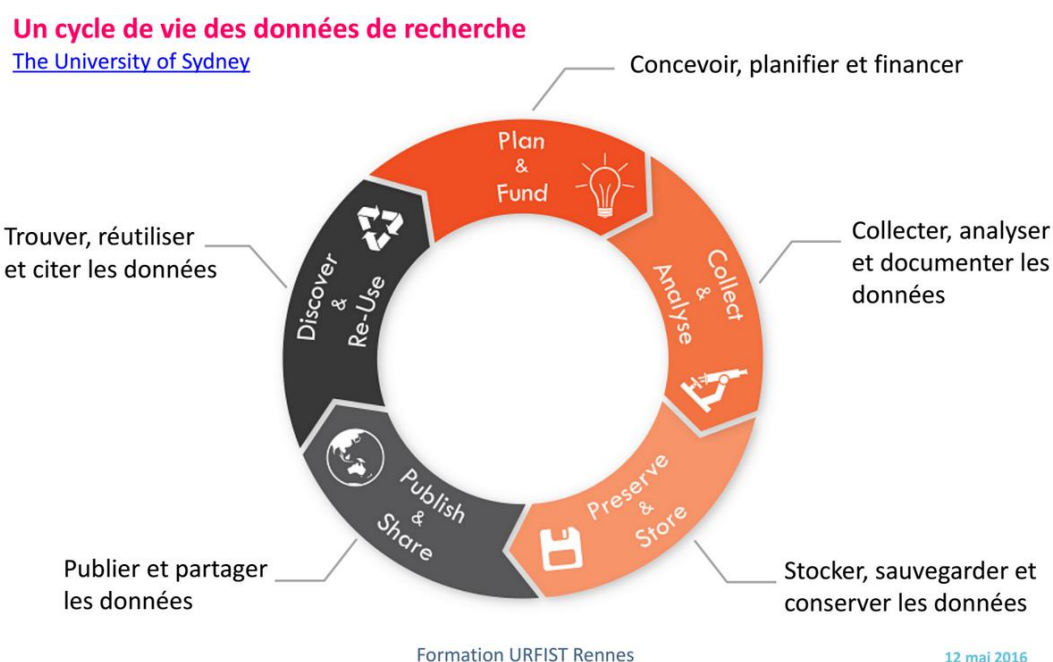
Eliane Blumer, Université de Genève

Licence : Creative Commons, CC-BY-SA.

Introduction

Le Projet Data Lifecycle Management (DLCM) vise : à mettre en place des services pour la communauté académique suisse en matière de gestion des données. DLCM est financé par [SwissUniversities](#) dans le cadre du programme SUC P2. Il y a un an environ, un [article](#) en détaillait les objectifs dans la revue Revue électronique suisse de science de l'information (Ressi). Ce texte, plus synthétique, se focalise principalement sur les avancées du projet au cours de cette dernière année. Nous commencerons cependant par une brève remise en situation.

Accepté en août 2015, DLCM vise à développer ses services en partant des besoins de la communauté. D'entrée de jeu, 49 chercheurs spécialisés dans des disciplines variées ont été interviewés à travers la Suisse. Concrètement, le projet rassemble les forces de l'EPFL, de la HEG / HES-SO, de l'UNIL, de l'UNIBAS, de l'UNIZH, de l'ETHZ, de l'UNIGE et de SWITCH. Pour répondre aux besoins identifiés dans ces interviews, cinq groupes de tâches, appelés *tracks*, ont été mis en place. Comme le suggère le nom du projet, ils couvrent l'ensemble du cycle de vie des données, tel qu'illustré dans la figure ci-dessous. Nous allons les passer en revue au fil de cet article.



Un cycle de vie des données de recherche créée par l'Université de Sydney et commenté par l'URFIST. [DataLifeCycle]

Mais tout d'abord, qu'entendons-nous ici précisément par « données de recherche » ? La réponse à cette question n'est pas évidente, car elle varie en fonction des disciplines et institutions, et ce projet vise justement l'ensemble des disciplines et institutions suisses. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) propose cependant une [définition intéressante](#) : il s'agit d'enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et qui sont souvent reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche.

Réalisations et tâches en cours

À ce jour, où en est le projet ? C'est ce que nous allons aborder, track par track, dans les sections suivantes.

Track 1 : Guidelines, politiques et portail web

Ce track a produit un modèle de politique institutionnelle sur la gestion des données de recherche. De telles politiques existent déjà à l'étranger ; celle-ci à la particularité d'être adaptée au contexte suisse et réutilisable par toute institution. Dans la foulée, la mise en place d'une politique nationale est actuellement à l'étude.

Autre réalisation, une checklist destinée à assister les chercheurs dans la mise en place de leurs plans de gestion de données. En effet, les responsables de laboratoires se doivent de rédiger un Data Management Plan (DMP) pour chaque projet. Un DMP permet de se préparer aux divers défis survenant au fil du cycle de vie des données du projet de recherche. En d'autres termes, il s'agit d'une bonne occasion de trouver des solutions avant que des problèmes ne se posent. Citons par exemple les pertes de données, des coûts de stockage trop élevés, l'incompatibilité technique, des conflits de propriété intellectuelle ou de protection de la vie privée. Pour assurer une gestion de données de qualité, les DMP sont de plus en plus fréquemment exigés par les bailleurs de fonds.

De plus, le track 1 met en place une collection de ressources et outils pertinents à chaque étape du cycle de vie. Ce catalogue a déjà été conceptualisé et créé. Il est en ce moment dans une phase d'alimentation par les membres du projet. La collection couvre une grande variété d'outils : guidelines, politiques, logiciels, répertoires, archives, etc. Ces ressources ont été choisies et sont indexées avec soin. Dès 2017, le catalogue sera ouvert aux contributions de la communauté et modéré par DLCM.

Finalement, une première version du portail DLCM a été mise en place rapidement au début du projet. Depuis, le nouveau portail dlcm.ch a été complètement re-conceptualisé et mis en ligne peu avant la rentrée 2016. Les livrables de l'ensemble du projet DLCM sont téléversés au fil de l'eau dans cette nouvelle

mouture. Les rubriques principales du portail offrent un bon tour d'horizon de sa composition:

- News and events : événement organisés et autres actualités (voir ci-dessous, track 5).
- Data Lifecycle Management : les ressources sur le Data Management Planning (p.ex. la checklist DMP de DLCM mentionnée précédemment).
- Ressources : on y retrouve notamment politiques et guidelines ainsi que la collection d'outils mentionnée ci-avant.
- Consulting : service de consulting (en cours de mise en place).
- Training and education : modules et ressources de formation (contenu en cours de création).

Track 2 : Gestion des données actives

Que sont les données actives ? Il s'agit des données avec lesquelles les chercheurs travaillent au quotidien. Il est clair que leur type et les workflows qui leur sont associés sont très variés en fonction des disciplines. Par exemple, en sciences de la vie, les systèmes de gestion de l'information de laboratoires sont très populaires (on parle en général de Laboratory Information Management System, les LIMS). En sciences sociales, ce sont plutôt les environnements de recherche virtuels (ou Virtual Research Environments, les VRE) qui ont le vent en poupe.

Dans le cadre de DLCM, les LIMS tiennent une place importante. Plus précisément, un LIMS facilite la gestion d'un laboratoire et de ses données. « Il gère par exemple la saisie sur le terrain et la traçabilité des échantillons, les utilisateurs, les instruments, les stocks et approvisionnements, le suivi des produits et des équipements, les dossiers des patients. » ([Wikipedia 2016](#)). De plus, cet outil assure le stockage et l'organisation des données, notamment dans le cadre de l'exécution des protocoles de laboratoire et de la gestion de leur versionnement. Des modules de cahier de laboratoire électronique remplacent le traditionnel document en papier. De ce fait, les LIMS deviennent quasiment incontournables pour le travail collaboratif, car ils permettent de systématiser la documentation des équipes scientifiques fréquemment caractérisées par un fort turn-over. Cela permet aux personnes clés, les rares membres permanents des laboratoires, de s'y retrouver.

En pratique, DLCM travaille par exemple sur :

- Une analyse de marché des solutions LIMS, avec publication des résultats et de la méthodologie (en cours, bien avancé).
- Une généralisation du business model des LIMS en sciences de la vie à d'autres disciplines (en cours, bien avancé).

- Le développement du logiciel libre OpenBIS, le LIMS de l'ETHZ (en cours, déjà en production).
- Du consulting entre institutions (l'EPFL a par exemple reçu l'UNIBAS pour lui présenter sa solution SLIMS et l'UNIGE a reçu l'UNIBAS pour en savoir plus sur leur LIMS de LabKey Software).
- L'amélioration de l'interopérabilité entre SLIMS et les archives de données (un module de publication en quelques clics d'expériences entières de SLIMS vers [Zenodo](#) va être développé l'année prochaine).
- La mise en place de tutoriels vidéos en ligne (en cours d'élaboration).

Track 3 : Préservation et publication

Lorsqu'un chercheur a terminé d'analyser et d'exploiter ses données et qu'il considère avoir obtenu un jeu de données démontrant ou infirmant son hypothèse, il se préoccupe de sa publication, de façon à valider son étude, mais aussi d'être crédité par sa communauté de recherche, c'est à dire d'être cité. La publication des données peut se faire de différentes manières. La plus répandue est de publier les données directement avec l'article scientifique dans une revue spécifique, comme par exemple [PLOS ONE](#). Une autre approche consiste à lier les données à l'article publié au moyen d'un Digital Object Identifier (DOI). Il s'agit d'identifiants pérennes offrant des liens stables, y compris lorsque l'hébergeur de données effectue des modifications importantes sur son système. De nombreux dépôts numériques, tels que par exemple [Figshare](#), [Dryad](#) ou [Zenodo](#) attribuent systématiquement des DOIs à leur ressources. Aujourd'hui, des milliers de tels dépôts sont disponibles. Pour se faire une idée de leur diversité, on peut consulter le répertoire [re3data.org](#). Ainsi, les chercheurs ont l'opportunité de recevoir un double crédit : l'un pour la publication traditionnelle, l'autre pour les données. Ce qui est tout à fait justifié, comme le conditionnement de données de qualité prend beaucoup de temps mais est essentiel à la reproductibilité des études. Une autre voie de publication de données, plus récente, sont les *Data Papers*. Ces derniers trouvent leur place dans des journaux hybrides ou dédiés, ou encore au sein d'espaces numériques spécialisés dans la publication de données. Donnons l'exemple du journal [Scientific Data](#) de Nature.

Dans le cadre des interviews DLCM, une tendance s'est dégagée : une fois les données publiées, le chercheur estime son travail achevé. Néanmoins, ces données devraient demeurer recherchables, accessibles, intègres, interopérables et réutilisables dans le futur (au moins proche et si possible sur le long terme). Ce qui n'est généralement pas le cas.

C'est dans ce contexte que le track 3 du projet DLCM entre en matière. Il se charge de la publication et de l'archivage des données, en prenant en compte les différentes technologies implémentées dans les différentes institutions partenaires.

Ce track travaille notamment sur :

- Un *gap analysis* selon la méthodologie **POWRR** pour déterminer les lacunes de chaque dépôt institutionnel dans le but de les rendre compatibles *Open Archival Information System* (OAIS). L'**OAIS** est le modèle de référence pour les systèmes et l'organisation de l'archivage dans une organisation donnée. Cette tâche est terminée et les résultats mettant en évidence différences et similarités entre les systèmes sont finalisés. Voir figure [POWRR].
- En se basant sur l'analyse POWRR précédemment mentionnée, les spécifications de la structure des paquets d'information à archiver (paquets de soumission, de diffusion et d'archivage) sont en cours de développement.
- De plus, des spécifications de l'interopérabilité entre les différents dépôts et d'autres systèmes souhaités vont faire partie des développements (cette tâche vient de commencer).
- Dans un futur proche, un rapport de concept pour une infrastructure nationale de stockage sera rédigé et publié (tâche à venir).
- Finalement, le développement d'un prototype et des *Application Programming Interfaces* (APIs) autour de ce prototype aura lieu. L'idée se cachant derrière cela est d'utiliser ces APIs comme façades normalisées, permettant aux diverses archives suisses d'être interopérables (à venir également).

																									
	Copy	Fixity Check	Virus Scan	File Dedupe	Auto Unique ID	Auto Metadata Creation	Auto Metadata Harvest	Manual Metadata	Rights Management	Package Metadata	Auto SIP Creation	Public Interface	Auto DIP Creation	Auto AIP Creation	Reliable, Long-Term Bit Preservation	Redundancy	Geographically Dispersed Data Storage Model	Exit Strategy	Migration	Monitoring	Auto Recovery	Open Source	Clear Documentation	Cost	
digitalpower.nyu.edu																									
ETH Zurich	(X)	X	X		X	X	X	X	X	X	X	(X)	X	X	X	X	(X)	X	X	X			X	(X)	
UNIGE Archive/Fedora 1	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X				X	X	Free	
UNIL Serval/Fedora3	X	(x)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	(x)	X	X	(x)		X	X	Free	
UZH/ZORA Eprints	(X)		X		X		X	X	X	X		X			(X)	X	X					X	X	Free	
Zenodo (EPFL)	(X)	X	X		X			X	X	X	(X)	X	(X)	(X)	X	X		X		X	X	X	X	Free	

[POWRR] Résultat du Gap Analysis du track 3, basé sur la méthodologie POWRR.

Track 4: Consulting et formations

La partie 4 du projet DLCM s'occupe principalement de la création de formations. En particulier de formations qui n'ont pas encore été développées dans les autres branches du projet. Dans un deuxième temps, le track 4 vise à mettre en place des services de conseil (consulting) pour la gestion des données de recherche au bénéfice des institutions qui en ont besoin.

Très concrètement, les réalisations du track 4 sont :

- Des formations, comme par exemple la collaboration entre l'EPFL, l'UNIGE et le projet Train2Dakar (des ateliers sont proposés sur deux ans, en 2015 et en 2016).
- Un catalogue exhaustif de formateurs et formatrices, ainsi que de formations existantes (ceci est en cours).
- Une analyse des besoins concernant la gestion de données au sein des HES (en cours également).
- Un concept pour un service de conseil générique, pouvant être mis en place dans des institutions de types divers (juste commencé).

Track 5 : Communication et dissémination

Tous les services décrits ci-dessus concernent le cycle de vie des données. Le track 5, quant à lui, se charge de la communication et la dissémination du projet DLCM dans son ensemble.

Pour ce faire, il organise un événement de communauté « DLCM » le 29 novembre 2016 à l'EPFL. L'objectif de cet événement est d'une part la présentation des acquis du projet, mais également des discussions, workshop et présentation d'autres projets internationaux dans le même domaine, le tout en vue de lancer une nouvelle communauté autour des « données de recherche ».

Conclusion

Vous avez pu vous faire une idée des livrables de ce projet, via les exemples mentionnés au fil de ce texte. Ces livrables sont variés, nombreux et exigeants. Au vu de la complexité de la gestion des données, aucune institution suisse n'aurait été à même de prendre en charge à elle seule un tel dossier dans son entier. Il est donc tout à fait pertinent de répartir le travail de façon à mettre en place les solutions et services nécessaires à une bonne gestion des données tout au long de leur cycle de vie.

Le gain le plus important du projet DLCM réside peut-être dans les collaborations mises en place en son sein. Et cela sur plusieurs plans. D'une part, à notre connaissance, c'est la première fois qu'autant d'institutions académiques s'unissent dans le cadre d'un projet en Suisse. D'autre part, de nombreuses disciplines et métiers collaborent à cette fin. En voici deux illustrations : un bio-informaticien discutant avec une chercheuse en humanités numériques, un bibliothécaire scientifique entrant dans des laboratoires de sciences de la vie pour en analyser le mode de fonctionnement.

Cependant, la complexité du projet et le nombre d'acteurs impliqués posent des défis. Tout d'abord, une grande taille implique une grande inertie, et la mise en route de certaines tâches est parfois lente, ne serait-ce que parce qu'il faut

s'assurer que la majorité des marins soit bien à bord du bateau. Un autre défi est, comme c'est souvent le cas pour les projets à large échelle, la pérennité des solutions mises en place. C'est pourquoi, au sein de DLCM, nous avons pris soin de développer le Business Model le plus rapidement possible. En d'autres termes, il s'agit des solutions de financement et de maintenance après la fin du projet en 2018, de façon à assurer la durabilité des services. Concrètement, nous suivons une méthodologie spécifique, le Business Model Canvas et Value Proposition Design de [Strategyzer](#). Cette approche agile permettra d'adapter nos services en fonction d'évaluations régulières et du feedback des utilisateurs finaux.

D'ici 2018, l'ensemble des services DLCM deviendra réalité. D'ici là, les livrables sont mis en ligne au fil de l'eau. Des résultats ont déjà été obtenus à ce jour et nous vous invitons à venir les découvrir sur le portail [DLCM.ch](#) dès maintenant.

PUBLICITÉ



**LE GESTIONNAIRE
DE VOTRE INFORMATION**

www.securarchiv.ch

Leader sur le marché de la dématérialisation de documents en Suisse depuis 25 ans, **Secur'Archiv** numérise vos livres, registres, documents anciens et fragiles afin d'assurer leur pérennité. Un système de caméras à faible charge thermique et lumineuse dépourvue d'UV se charge du travail tout en préservant vos documents les plus précieux.



Secur'Archiv
GENÈVE - LAUSANNE
BERN - BÂLE - ZÜRICH
TEL: 022 827 80 85

l'archivage électronique dans les entreprises : compte-rendu du cours de formation continue de l'association des archivistes suisses « dématérialisation des processus de travail et archivage électronique : tour d'horizon des pratiques d'entreprise »

Laurent Christeller
Responsable des archives historiques, Groupe Pictet
Hélène Pasquier
Responsable Patrimoine et Histoire, ETA SA)

Depuis 1994, le groupe de travail des archives d'entreprises privées de l'association des archivistes suisses [28] travaille sur la problématique de la sauvegarde des fonds d'archives issus des sociétés qui forment le tissu économique de notre pays. L'enjeu est important car, bien qu'essentielles à l'écriture de l'histoire, il n'existe pas en Suisse, pour des raisons légales, structurelles, conjoncturelles et culturelles, de tradition de conservation systématique des archives d'entreprises [29]. Le groupe de travail, présidé par Daniel Nerlich (Archiv für Zeitgeschichte) et composé d'archivistes issus d'entreprises privées et d'institutions publiques spécialisées dans l'histoire économique, a pour mandat de sensibiliser les milieux économiques, industriels,

[28] <http://vsa-aas.ch/fr/groupe-de-travail/gt-archives-dentreprises-privées/> (dans la suite de cet article nous utiliserons l'acronyme AAS pour désigner l'association). Tous les liens de l'article ont été consultés en octobre 2016.

[29] Parmi ces raisons, citons un paysage économique essentiellement composé de PME particulièrement sensible à la concurrence internationale ; une gestion avant tout orientée vers ses clients, ses produits et ses marchés, souvent en perpétuelle évolution. L'idée de gestion dans la continuité propre à l'Etat y est beaucoup moins centrale ; le fédéralisme qui ne favorise pas la conservation systématique et organisée des archives. Pour un bon aperçu des problématiques liées aux archives d'entreprises, lire sur le sujet le numéro 3/2014 d'*Arbido* « Patrimoine culturel économique – Mémoire collective » (http://www.arbido.ch/userdocs/arbidoprint/arbido_3_2014_low.pdf), ou encore, moins récemment, la compilation d'articles *UNTERNEHMENSARCHIVE - ein Kulturgut ? Hrsg. Vom Schweiz. Wirtschaftsarchiv und vom Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare, Beiträge zur Arbeitstagung Unternehmensarchive und Unternehmensgeschichte*, Baden, 2006.

archivistiques ainsi que la recherche scientifique à l'importance que revêt la sauvegarde des archives économiques. Un de ses projets est la plateforme d'information (arCHeco) [30], le répertoire en ligne des fonds d'archives économiques en Suisse et au Liechtenstein. De plus, le groupe de travail élabore des cours de formation continue et a pour objectif de guider les entreprises intéressées dans le domaine de l'archivage. C'est dans le cadre de ce mandat que le groupe de travail a organisé trois jours de formation à Caux, du 28 au 31 août 2016, sur la dématérialisation des processus de travail et l'archivage électronique. Le cours fut dirigé par les deux auteurs de cet article ainsi que par Daniel Nerlich. Nous avons souhaité proposer un panorama de l'archivage numérique dans les entreprises, tant dans son aspect patrimonial, qu'en matière de *records* et d'*informations management*.

Le cours avait pour objectif de couvrir les aspects théoriques et pratiques de l'archivage électronique en entreprises à travers trois blocs principaux : une partie introductive destinée à poser les bases de la formation, définir un vocabulaire commun, faire un point sur les législations, les normes et les standards actuels, ainsi qu'entamer une réflexion générale sur le métier d'archiviste à l'ère digitale. Le deuxième bloc a traité des questions liées à la dématérialisation des processus de travail et au *records management*, c'est-à-dire à la gestion des archives, à valeur administrative et légale dans un cadre de travail où le papier tend de plus en plus à disparaître et où la plupart des activités de l'entreprise est traitée de manière complètement digitale. La dernière partie était consacrée à l'archivage pérenne des archives électroniques, à savoir quelles sont les solutions pour sauvegarder sur le long terme des documents électroniques à valeur historique.

Afin de traiter l'ensemble de ces aspects, la direction du cours a décidé de réunir un panel de conférenciers composé de professionnels à la pointe de ces questions dans leurs divers domaines. En donnant la parole aux acteurs de l'archivage électronique dans les entreprises, notre objectif était de répondre aux questions récurrentes de tous les archivistes et *records managers* en entreprises face au tournant digital qu'a pris notre métier depuis quelques années : quelles sont les stratégies mises en place ? Où se situent les plus-values ? Quelles sont les difficultés encourues ?

Archiviste ou records manager ? Archiver ou gouverner l'information ?

Le premier bloc du cours avait pour ambition de définir le cadre législatif, culturel et professionnel de l'archiviste et du *records manager* contemporain. Couvrir des problématiques aussi variées était un choix volontaire de la direction du cours. Dans le monde anglo-saxon, les professions d'archivistes ou de *records managers* sont presque toujours séparées. L'archiviste traite des documents historiques, à valeur culturelle et patrimoniale, tandis que le *records manager* consacre son temps et son énergie à la gestion des documents que l'entreprise doit conserver

[30] <http://www.archeco.info/fr/a-propos-darcheco/>

pour des raisons légales. Pour preuve (et pour faire simple), il existe deux associations complètement distinctes : la *Society for American Archivist* (SAA) [31] et une *Association of Records Managers and Administrators* (ARMA) [32].

En Suisse, cette séparation existe mais les frontières entre les métiers sont bien plus floues, d'autant plus dans le monde digital où les notions de cycle de vie du document ont été fortement remises en cause [33]. Pour preuve également de ces frontières plus perméables entre les spécialisations en Suisse, l'existence au sein de l'AAS d'un groupe de travail « *Records Management* et archivage électronique » [34]. La Suisse fait dans ce domaine également face à des différences linguistiques entre les régions. Par exemple en allemand le terme « *Archivierung* » se réfère plutôt à l'archivage pérenne de type historique, alors que le français utilise le mot « archiver » pour l'ensemble de la gestion des archives (actives, intermédiaires et historiques).

Les changements induits par le basculement d'une gestion documentaire papier à une gestion électronique conduisent l'archiviste à mener son activité non plus à la fin de la chaîne de traitement du document mais en amont lors de sa création. Comme Niklaus Bütikofer, archiviste de l'Université de Berne [35], le relevait dans son intervention, c'est à la conception du système ou de l'application informatique que l'archiviste doit identifier, classer, définir les accès et le sort final du document, car préserver l'authenticité du *records* dans l'ensemble du cycle de vie du document est essentiel dans le monde digital. Pour Sandra Holgado, *records manager* du groupe EDF SA, ce changement de paradigme est une opportunité de repositionnement stratégique de l'archiviste dans les processus organisationnels de l'entreprise.

Lors de son intervention, Jean-Daniel Zeller, membre du groupe de travail « normes et standards » de l'AAS, a présenté un panorama des normes et standards actuellement en vigueur dans le domaine de l'archivage. On retrouve des similarités avec les archives publiques telles que les standards internationaux ISO 15489 [36] pour le *records management* ou OAIS [37] pour l'archivage pérenne.

[31] <http://www2.archivists.org/>

[32] <http://www.arma.org/>

[33] Lire à ce sujet COTTIN, M., HOLGADO, S., KERN, M., « Cinquante nuances de cycle de vie », in *Les Cahiers du Numérique*, 2015/2, vol. 11, pp. 37-76.

[34] <http://vsa-aas.ch/fr/groupe-de-travail/gt-records-management-archivage-electronique/>

[35] Egalement membre de la direction des études du CAS/MAS en Archivistique, Bibliothéconomie et Sciences de l'Information des Universités de Berne et Lausanne

[36] http://www.iso.org/iso/fr/catalogue_detail?csnumber=62542

[37]

https://www.nb.admin.ch/nb_professionnel/01693/01696/01876/01878/index.html?lang=fr

Certains autres textes ou standards sont propres au monde de l'économie privée comme l'Ordonnance concernant la tenue et la conservation des livres de comptes [38] en Suisse ou les différentes législations sectorielles qui peuvent être plus ou moins contraignantes et variées [39].

Il nous faut souligner que les entreprises suisses prennent de plus en plus conscience de l'importance de la valeur de l'information pour des raisons légales mais également patrimoniales et financières. La gestion du cycle de vie de l'information est souvent intégrée à la notion de gouvernance de l'information, qui englobe le *records management* et l'archivage, mais également la gestion des risques, la gestion des données ainsi que la gestion de la valeur économique de l'information. Rea Wenk, *records manager* à la banque LGT et Jürg Hagmann, consultant indépendant, ont mis en avant l'importance de cette gouvernance qui englobe l'ensemble des problématiques liées aux changements qu'impose le passage au tout numérique. Ces changements sont technologiques, réglementaires, humains et également stratégiques. Les processus de travail demeurent au centre des modèles de gouvernance de l'information, position qui exige un fort engagement non plus seulement de la part des départements informatiques mais également de la part des créateurs de contenus. Car avant tout, ces évolutions ne sont pas uniquement une question d'outils, mais aussi de méthodes de travail. Les responsabilités doivent ainsi être clairement définies : les informaticiens gèrent les données ainsi que les outils techniques, alors que les responsables opérationnels prennent les décisions stratégiques. L'enjeu de la gouvernance de l'information est essentiel, il permet à l'entreprise de se positionner face à ces changements qui ont des impacts sur la marche des affaires, l'architecture informatique, les données, ainsi que la culture même de l'entreprise.

Dématérialisation des processus de travail et *records management*

Le deuxième bloc du cours était consacré aux aspects touchant le *records management* tant du point de vue de la numérisation des documents (une entité produit du papier et le numérise afin d'en avoir une copie digitale) mais également de la digitalisation des processus (le papier disparaît de l'équation : un système informatique produit des données et des documents qui sont traités au sein d'un processus entièrement électronique tel qu'un *workflow*). L'archiviste, en tant que spécialiste de l'information et responsable de la bonne conservation ainsi que du sort final des documents produits par l'entreprise, se retrouve ainsi chef de projet dans de tels projets de dématérialisation. Nous avons pu ainsi avoir un retour d'expérience de Michel Cottin, alors *records manager* pour le groupe de télécommunication français Orange, concernant la dématérialisation des brevets

[38] <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20001467/201301010000/221.431.pdf>

[39] Pour le secteur financier, par exemple, la Loi sur les banques ou, au niveau européen, les directives Mifid.

dans l'entreprise. Anna Wüest-Sokolnicka et Thomas Antunes, respectivement *records manager* à la SUVA et à AXA Winterthur, nous ont démontré comment les sociétés d'assurances en Suisse sont depuis longtemps à la pointe dans le domaine de la dématérialisation et la digitalisation des documents entrants de sorte que le papier ne circule presque plus dans ces institutions.

Tous ces exemples ont démontré que dans de nombreuses sociétés, le *records management* est souvent bien introduit et compris par les collaborateurs notamment en raison du concept de gestion des risques, auquel les entreprises sont souvent très sensibles. L'archiviste parvient à « vendre » plus facilement ses outils comme le calendrier de conservation ou des notions telles que le cycle de vie des documents en les présentant sous l'angle de la gestion des risques.

Pour les institutions qui sont en contact avec les Etats-Unis, Lourdes Fuentes Hashimoto, responsable du service des archives électroniques du Groupe Total, a également mis en évidence la problématique de l'*e-discovery* [40] qui permet aux avocats américains d'accéder en tout temps à l'ensemble de la documentation d'une entreprise. Cette « transparence » est nouvelle pour les entreprises privées et leur imposent de nouveaux standards dans leur gestion documentaire. Madame Fuentes Hashimoto a également démontré le rôle de plus en plus affirmé de l'archiviste comme chef de projet, devant coordonner la mise en place de l'archivage de données ou de documents avec de multiples intervenants au sein des services opérationnels ou des services informatiques.

Concernant les services informatiques, le constat est unanime : ils sont aujourd'hui des partenaires incontournables qu'il s'agit de comprendre et desquels il faut savoir se faire entendre. C'est pourquoi Elisabeth Buhlmann-Herzog, chef de projet chez Fontis International, a présenté lors de son intervention les méthodes de travail actuellement utilisées par les informaticiens telles que « Agile » [41] qui prône le rapprochement entre les opérations et l'IT, ou encore la manière dont les services informatiques se structurent et fonctionnent. Elle conclut que les archivistes et les informaticiens doivent trouver un terrain d'entente car ils ont tous deux un rôle similaire de facilitateur face à l'information. Ils la mettent à disposition des utilisateurs.

Le dernier point traité par le bloc dématérialisation et *records management* fut une présentation d'Alexandre Garcia et de Gil Talon, de l'unité *Information Management* du Comité International de la Croix-Rouge. Ils nous ont partagé leur retour d'expérience dans les récentes activités de leur institution en matière d'*entreprise search* [42] et de partage de l'information, en se concentrant particulièrement sur

[40] <http://www.aiim.org/What-is-eDiscovery>

[41] <http://www.journaldunet.com/developpeur/expert/56616/la-methode-agile---optimisation-de-la-relation--client---fournisseur.shtml>

[42] <http://www.aiim.org/What-is-Enterprise-Search>

la mise en œuvre d'une plateforme SharePoint [43], logiciel utilisé par de nombreuses entreprises pour le travail collaboratif et parfois étendu à des activités de *records management*. Ce fut l'occasion pour Alexandre Garcia de démontrer que cette application n'est pas nativement une bonne plate-forme de *records management*. Pour permettre à l'application d'effectuer une gestion efficace des *records* de l'entreprise, il faut modifier de nombreux paramètres et/ou y ajouter d'autres systèmes informatiques.

Archives électronique pérenne : pour l'histoire et le patrimoine

Le troisième bloc de la formation continue a concerné l'archivage pérenne des documents électroniques, à savoir les problématiques liées à la conservation sur le long terme des données et des documents numériques, non plus dans une optique légale de *records management* mais dans un but historique et patrimonial.

Georg Büchler, du Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques, a introduit la problématique de l'archivage pérenne des données numériques en mettant en évidence que dans le monde digital, nous n'archivons pas des supports de données mais une information, qui peut être à la fois fragile (il est très simple d'altérer un document en lui retirant un simple octet) et robuste (on peut par exemple la copier très simplement). Le format permettant à l'information d'être à long terme lisible par les utilisateurs, est également une notion essentielle à maîtriser pour l'archiviste.

Dès 1982, le *Consultative Committee for Space Data Systems* (CCSDS, Comité Consultatif pour les Systèmes de Données Spatiales) a réfléchi et mis au point un modèle de gestion et de conservation sur le long terme des données numériques dans le cadre de la sauvegarde des systèmes de données spatiales. Ces réflexions ont abouti sur le modèle OAIS (Open Archival Information System) [44] qui est devenu une norme ISO en 2003 [45]. Ce standard est un modèle conceptuel qui décrit dans les grandes lignes le fonctionnement d'un système de conservation de données électroniques. Ce modèle schématise les versements de paquets d'informations via un protocole [46] clairement défini. L'ingestion de ces « e-versements » se fait aujourd'hui principalement sur une base manuelle mais selon Georg Büchler, les futurs systèmes de *records management* devraient intégrer ce genre de fonctionnalités afin de passer facilement de l'archivage intermédiaire à l'archivage définitif.

Après ces aspects plutôt théoriques et preuve que des liens solides existent entre les archivistes d'entreprises et leurs collègues des administrations publiques, c'est

[43] <https://products.office.com/fr-ch/sharepoint/collaboration>

[44]

http://cours.ebsi.umontreal.ca/sci6116/Ressources_files/projet_norme_oais_version_francaise.pdf

[45] ISO-14721:2003.

[46] *Submission Information Package* (SIP).

Alain Dubois, archiviste du canton du Valais, qui a présenté la plateforme valaisanne de pérennisation des documents électroniques. Le canton a développé sa propre formalisation du paquet d'informations baptisée *Matterhorn METS Profile* [47]. Il nous faut souligner cet aspect très intéressant, à savoir que le système de gestion du contenu de l'Etat du Valais est directement connecté à la plateforme d'archivage, ce qui permet un processus de versement transparent et automatisé. Les utilisateurs ont aussi la possibilité d'accéder facilement aux informations archivées dans leurs outils métier grâce à la mise en place d'un protocole d'information diffusée [48]. L'archiviste cantonal a finalement évoqué le projet de conservation des archives de la télévision locale valaisanne [49] en présentant les étapes principales de ce projet. Ce fut l'occasion pour lui de mettre en évidence les enjeux liés aux archives audiovisuelles et de proposer une matrice d'évaluation pour le suivi de ce genre de projet d'archivage composée de cinq points principaux : la valeur de l'information, l'analyse des risques, le format des fichiers, les coûts et le support.

Ce module sur l'archivage définitif a été conclu par Martin Schlatter, collaborateur à l'office fédéral de topographie Swisstopo, qui est venu présenter la problématique de l'archivage historique des géodonnées.

Conclusion : un nouveau savoir-faire et savoir-être

Face à la transformation numérique, la profession d'archiviste a dans un premier temps été chahutée et questionnée : son expertise était-elle toujours valable ? Quelle pouvait être sa plus-value dans ce nouvel environnement ? Spécialistes du passé, les archivistes ont d'abord été cantonnés à la gestion du papier laissant la problématique de l'archivage électronique aux informaticiens. Mais le métier a désormais pris le tournant digital et compris que gérer l'information électronique est aussi et avant tout une question de processus plutôt que d'outils. Dans les entreprises suisses, *records managers* et archivistes sont de plus en plus confrontés à la gestion et à l'archivage de l'information numérique. Leur expertise, leur savoir-faire et leurs outils évoluent mais certains fondamentaux du métier demeurent et sont même particulièrement pertinents dans le monde digital. La notion du cycle de vie des documents, même si elle a été revue, est à ce titre plus que jamais d'actualité. En matière de savoir-être, l'archiviste d'entreprise doit se positionner comme un prestataire de service, au besoin de ses utilisateurs. Son rôle évolue de plus en plus vers celui d'un chef de projet, d'un facilitateur entre les services opérationnels et les divisions informatiques. Face à ces défis, l'archiviste est ainsi un professionnel en permanence en devenir.

[47] <http://www.loc.gov/standards/mets/news112912.html>

[48] *Dissemination Information Package* (DIP).

[49] Canal 9 <http://canal9.ch/>

documents interactifs : les Jupyter Notebooks

Jan Krause, EPFL

Aujourd'hui, les documents sont statiques

Dans la plupart des domaines, les documents numériques fleurissent. Mais au fond qu'apportent-ils de plus que leurs congénères en papier?

Au cours de ces deux dernières décennies, l'accès aux ressources est devenu indéniablement plus rapide: en Suisse, chercheurs et citoyens peuvent généralement obtenir un document sans se déplacer. Les premiers consultent leurs articles en quelques clics (grâce aux abonnements gérés par leur bibliothèque, lorsque la publication n'est pas en libre accès). Les seconds bénéficient de pléthore d'e-books, disponibles sur des plateformes commerciales (Payot, Fnac...), dans les e-collections des bibliothèques ([Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne](#), etc.) ou encore via des sites en libre accès ([Project Gutenberg](#) ou [Wikibooks](#)).

Cependant, facilité de diffusion mise à part, la vaste majorité des documents numériques n'apporte que très peu de plus-value au lecteur par rapport au papier. Il y a certes la possibilité de rechercher dans le texte. Mais au fond, le format PDF est essentiellement utilisé comme du papier virtuel. En ce qui concerne les livres numériques, la situation est fort semblable, avec d'autres formats spécialisés (tel que le EPUB).

Ainsi, l'on reproduit les limitations du support papier dans les formats électroniques. Mais quelles sont les nouvelles possibilités offertes par le numérique?

L'interactivité offre de nouvelles possibilités

Aujourd'hui, des fonctionnalités intéressantes sont offertes par les documents numériques interactifs. Elles sont difficiles à circonscrire, les applications étant quasiment infinies. Je vous propose de faire appel à votre imagination : imaginez un roman policier dont l'histoire s'adapte en fonction des choix du lecteur. Imaginez un guide de voyage qui se tient à jour (horaires d'ouvertures, prix, etc.). Imaginez encore un livre de nutrition, offrant la possibilité de comparer graphiquement les qualités des plusieurs mets de son choix. Imaginez des livres de cours permettant de tester pratiquement les théories qu'ils présentent. Imaginez finalement une analyse scientifique qui affine ses résultats à mesure que les données disponibles sur le phénomène étudié s'étoffent.

Tout cela est d'ores et déjà possible. Et ce n'est pas nouveau. Déjà dans les années 1980, les logiciels [Maple](#) et [Mathematica](#) proposent un format de Notebook interactif. Cependant, ces logiciels ne sont pas libres, sont fortement orientés

mathématiques et ne présentent donc que peu d'intérêt pour la majorité des utilisateurs.

Les Notebooks discutés dans cet article sont issus du projet IPython datant de 2001. Il s'agit d'un terminal interactif construit autour du langage Python et facilitant le travail interactif avec celui-ci. De fil en aiguille, une interface web a été développée pour IPython: les IPython Notebooks. Vu la flexibilité de l'outil, des communautés travaillant sur d'autres langages de programmation ont été attirées par cette interface, et des noyaux pour supporter plus de 50 langages ont été créés, y compris Maple et Mathematica. En 2014, la communauté de développement s'est séparée en deux: une équipe se focalise sur le développement du noyau IPython et une autre sur l'interface renommée Jupyter.

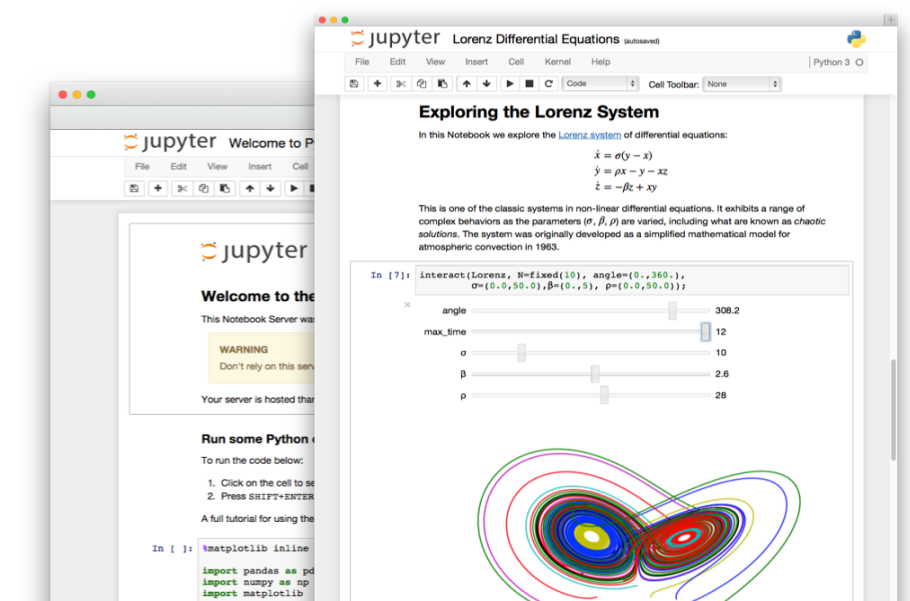
Les Jupyter Notebooks, des documents interactifs et libres

Du point de vue de l'utilisateur, les Jupyter Notebooks se consultent et s'utilisent à l'aide d'un simple navigateur web. Rien de sorcier. De plus, le rendu s'adapte à tout type de périphérique: des ordinateurs de bureau aux smartphones en passant par les tablettes.

Les notebooks sont composés de cellules. On distingue d'une part les cellules de texte, permettant de rédiger de façon classique et de combiner titres, sous-titres, paragraphes, liens web, listes à points, tableaux, images, vidéos et formules mathématiques. D'autre part, il y a les cellules de code informatique vivant. C'est-à-dire que ce code est interprété et qu'il peut générer du contenu dynamique: graphiques interactifs, sons, vidéos, cartes interactives, tables de données. De manière à présenter une interface conviviale, divers widgets sont prévus : boutons, listes déroulantes, curseurs (manipulables à la souris), formulaires classiques, etc.

Côté auteur, pour créer ou éditer un notebook, on travaille également dans le navigateur. Dans ce cas, le logiciel Jupyter doit aussi être installé sur sa machine ou sur un serveur ([voir le site officiel](#)). Il s'agit d'un logiciel libre, disponible sous Mac, Windows et GNU/Linux.

Exemple de Jupyter Notebook interactif : les curseurs rendent la figure interactive.



Notebooks et reproductibilité

En sciences, les Jupyter Notebooks sont particulièrement intéressants.

En effet, ils offrent une excellente reproductibilité et facilitent la réutilisation des études. Une étude scientifique se doit d'être reproductible : si elle ne l'est pas, ses conclusions ne sont pas vérifiables, ce qui est n'est épistémologiquement pas convenable. Or, actuellement, diverses disciplines scientifiques subissent une crise de reproductibilité. Citons par exemple le domaine biomédical, au sein duquel 50% à 70% des publications posent problème. Par exemple, selon une étude publiée dans Nature en 2012, 47 articles sur 53 dans le domaine médical n'étaient pas reproductibles [1]. En 2009, une autre étude révèle que 16 articles sur 18 en bio-informatique ne sont pas complètement reproductibles [2]. Les causes de cet état de fait sont multiples. En particulier, l'absence d'accès aux données des expériences ainsi que le manque d'accès au code (de plus en plus complexe) permettant de les interpréter jouent des rôles importants dans cette problématique.

Un notebook, puisqu'il contient non seulement la description de l'étude (comme un article classique), mais aussi le code informatique complet produisant les résultats, englobe l'ensemble des informations clés d'une recherche.

Un excellent outil de travail

Un point fort des Jupyter Notebooks est leur polyvalence. Depuis l'interface d'édition, un clic suffit à convertir un notebook en page web, PDF, document LaTeX, ou en [markdown](#) (un langage de balisage léger). Il est également possible de projeter un notebook en mode présentation (avec le navigateur en plein écran).

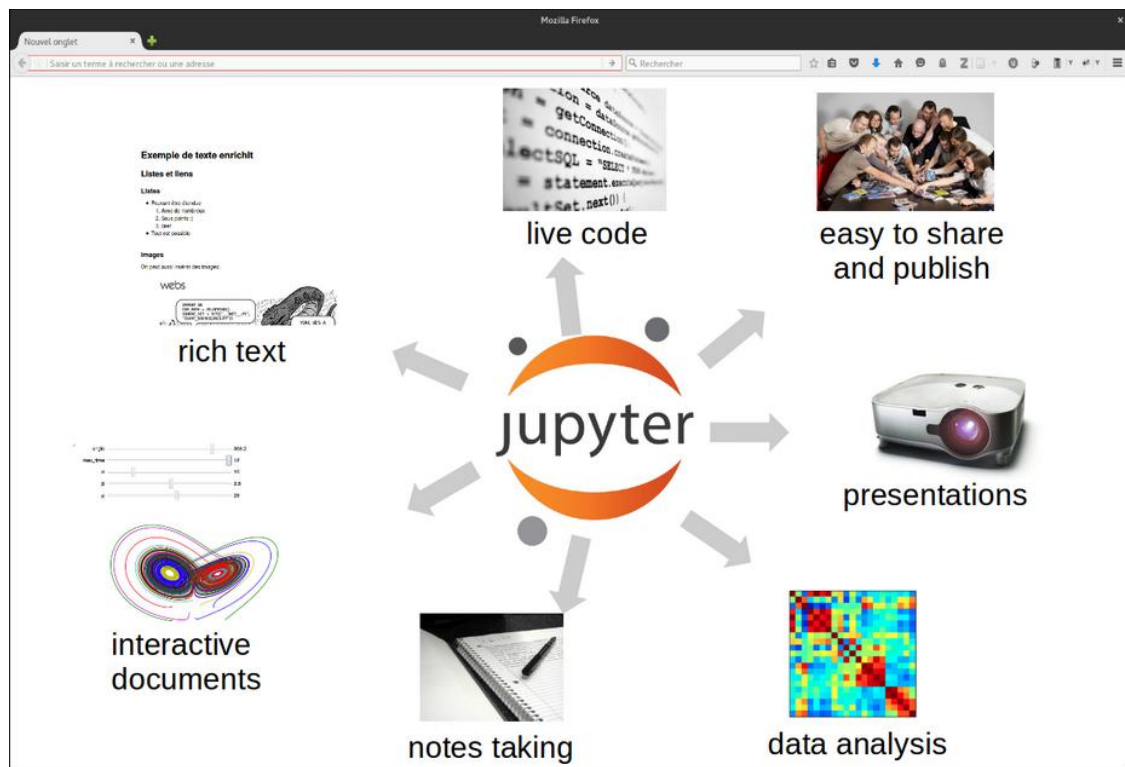
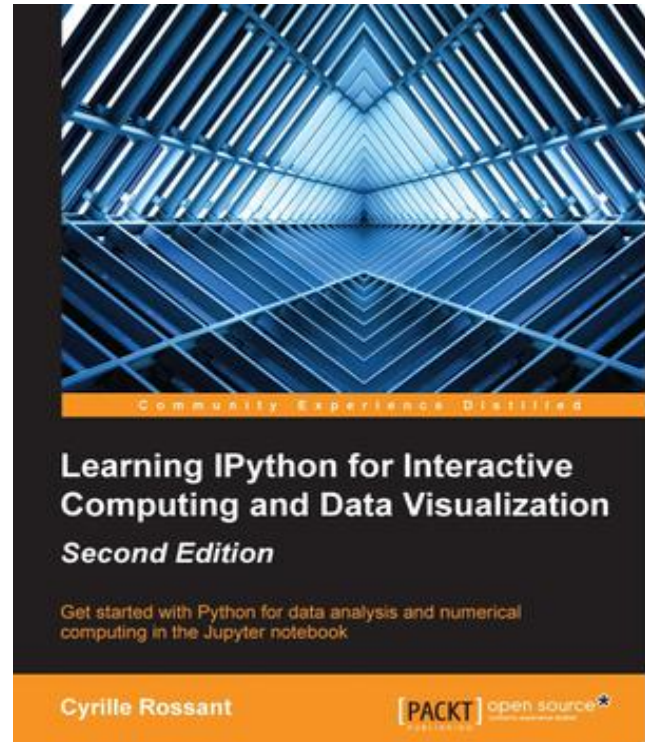
Un autre aspect intéressant de l'outil est sa flexibilité. Orienté web et reposant sur des standards ouverts, les notebooks peuvent évoluer rapidement et s'intégrer dans divers environnements. A l'origine, il ne s'agit pas d'un outil de rédaction collaborative. Mais, plusieurs évolutions vont dans ce sens :

- la plateforme collaborative [SageMath](#) permet l'édition collaborative de notebooks, voir [cette vidéo](#).
- l'outil [coLaboratory](#) , un logiciel libre reposant sur Google Drive, permet de synchroniser les notebooks en temps réel,
- le logiciel [Escherpad](#) que l'on peut installer sur son serveur personnel ou institutionnel,
- les geeks peuvent aussi s'appuyer directement sur le puissant logiciel de gestion de code [Git](#).

De par leur nature interactive, les notebooks constituent par ailleurs un excellent outil de développement informatique. Dans cet environnement, un programme peut être développé pas à pas, et l'auteur reçoit immédiatement un feedback précieux à chaque étape. Pour mettre les choses en perspective, les Jupyter Notebooks sont particulièrement appréciés par les analystes de données. Divers ouvrages d'introduction existent sur le sujet (voir ci-dessous).

En résumé, les Jupyter Notebook sont des outils universels. Ils regroupent à la fois les fonctionnalités d'un traitement de texte, d'un tableur (et plus encore: analyse de données...), d'une plateforme de publication web, et d'un logiciel de présentation. Cet article a par exemple été rédigé avec Authorea, une plateforme d'édition collaborative compatible Jupyter.

Ce livre présente les Jupyter Notebooks. A noter le changement de nom "IPython" qui a été renommé en "Jupyter" fin 2015. En effet, cet outil est né dans la communauté Python, mais il a maintenant été étendu à de nombreux autres langages, tels que R, Scala, Ruby et BASH.



Des exemples?

Ils sont nombreux. Citons pour commencer la [simulation économique](#) de Peter Norvig, directeur de la recherche chez Google. Celle-ci a contribué à la popularité de Jupyter, en faisant prendre conscience d'une part de l'efficacité de ces outils et d'autre part de la facilité de leur réutilisation.

Depuis, des notebooks sont publiés chaque jour dans de nombreux domaines. On peut en avoir un aperçu sur le site [Notebook Gallery](#).

Pour découvrir des Notebooks par thème, un site intéressant est [A gallery of interesting IPython Notebooks](#). De nombreux sujets y sont couverts, tels que les sciences de l'information et l'informatique, les mathématiques et la physique, la chimie et la biologie, les sciences de la terre, la linguistique, les sciences sociales, les neurosciences, et d'autres encore.

Plusieurs grandes plateformes en ligne supportent Jupyter, notamment : Zenodo, GitHub et Authorea. De nombreux notebooks sont publiés dans les archives institutionnelles et généralistes, telles que Figshare.

Les limites

Présentées comme cela, les notebooks ont beaucoup de potentiel... où est le piège?

La rédaction "classique", autrement dit les cellules de texte (titres, sous-titres, paragraphes, liens web, listes à points, tableaux, images, vidéos, et formules mathématiques), se fait principalement en Markdown. Ceci nécessite un apprentissage. Heureusement, le Markdown s'apprend en une dizaine de minutes et constitue un bon investissement, car ce langage est de plus en plus répandu (par exemple supporté par Authorea, GitHub, Zenodo et [Nature Publishing Group](#)). Il s'agit d'un langage de balisage léger, conçu pour être facile à lire et à rédiger. En voici les éléments principaux :

- pour créer un titre, faire précéder la ligne d'un dièse (Exemple :
Ceci est un titre)
- pour mettre un texte en *italique*, l'entourer d'astérisques (Exemple :
Ce *mot* sera affiché en italique.)
- pour mettre un texte en **gras**, l'entourer de doubles astérisques (Exemple :
Ce **mot** sera affiché en gras.)
- pour produire une liste, faire débiter chaque point par un tiret (Exemple : -
Ceci est un point dans une liste)
- pour placer un lien sur du texte, utiliser la syntaxe: [Jupyter Notebooks]
(<http://jupyter.org>)
- pour insérer une image, utiliser la syntaxe :
![Logo Jupyter](<http://jupyter.org/assets/main-logo.svg>).

Voilà, vous connaissez l'essentiel du Markdown. Par ailleurs, celui-ci permet également de créer des listes numérotées et des tableaux. Le Markdown permet

donc de rédiger la plupart des documents (par exemple celui-ci). Pour des formatages plus poussés Jupyter permet de compléter le Markdown par du HTML et/ou du LaTeX.

Concernant la rédaction des parties dynamiques, autrement dit les cellules de code, plusieurs options sont disponibles, notamment le langage Python, mais par exemple aussi R, PHP, Perl, JavaScript, Julia, Scala, Spark, Ruby. Cela peut paraître très complexe, mais de nombreuses fonctions simplifiées sont disponibles. Voyons par exemple comment insérer une vidéo de YouTube en Python :

```
from IPython.display import YouTubeVideo
YouTubeVideo("Pi9NpxAvYSs")
```

Et dans tout cela, quel intérêt pour les bibliothécaires?

Eh bien d'abord, il s'agit d'un nouveau type de publication : il est donc bien naturel de s'y intéresser en tant que professionnel de l'information.

Plus précisément, comme ces documents apparaissent dans le paysage documentaire (y compris dans les archives institutionnelles), nous pouvons nous assurer qu'ils soient correctement référencés et affichés de façon appropriée. De plus, dans le cadre des services de soutien à la gestion de données de la recherche, nous pouvons proposer leur utilisation lorsque c'est approprié. Notamment en ce qui concerne des aspects liés à la reproductibilité de la recherche ou la visualisation de données.

Et en pratique, dans notre milieu, un fort intérêt se manifeste déjà. Dans les universités anglo-saxonnes, notamment à Harvard, les bibliothécaires s'y sont déjà mis via la formation [Teaching librarians to be data scientists](#). En Suisse romande, nous ne sommes pas en reste. Dans le domaine de la formation continue, [un cours BIS](#) a été donné en 2016 sur cette thématique. Côté formation de base, le cours d'introduction à la programmation pour la [filière bilingue de la HEG](#) de cette année est donné pour la première fois sur Jupyter.

Conclusion

Les Jupyter Notebooks amènent de l'interactivité dans les documents électroniques. Cette interactivité, n'est pas un nouveau gadget, mais repose sur plus 50 langages bien établis.

Mais l'interactivité n'est pas l'unique atout de ces documents. Ils sont en effet très polyvalents et supportent par exemple la rédaction de texte riche et formules mathématiques, l'analyse poussée de données, ainsi que la création et la diffusion de présentations. Cette diversité est intéressante, elle évite de devoir utiliser plusieurs outils et donc diverses opérations fastidieuses d'export et d'import. Cela dit, les fonctionnalités d'export des Notebooks assurent une bonne interopérabilité avec d'autres logiciels si nécessaire.

Au final, les Jupyter Notebooks sont de plus en plus utilisés et ont beaucoup de potentiel. D'autant plus qu'il s'agit d'un outil libre, sans barrière de prix ni de plateforme.

Bibliographie

[1] Begley, C. G.; Ellis, L. M. (2012). "Drug development: Raise standards for preclinical cancer research". *Nature* 483 (7391): 531–533

[2] Ioannidis JPA, Allison DB, Ball CA, et al. Repeatability of published microarray gene expression analyses. *Nat Genet* 2009;41(2):149–55

COUP DE POUCE

Devenez cyclothécaire ! Du 18 au 24 juin 2017, soyez l'un(e) des **50 bibliothécaires à pédaler** autour du lac Léman pour la 4e édition de Cyclo-biblio : « Le Léman ». Nous allons réaffirmer tous ensemble qu'une bibliothèque, c'est bien plus qu'une histoire de livres !

Cyclo-biblio est à la fois une conférence informelle à vélo pour les bibliothécaires, et une campagne de promotion des bibliothèques. Cette initiative, projet de l'association du même nom, indépendante et apolitique, porte la parole des bibliothèques dans la société.

C'est l'occasion de découvrir différents établissements et de partager les expériences de professionnels de tous horizons. La francophonie et la coopération seront les thématiques qui animeront les discussions le long du parcours. Notre objectif ? Être au cœur du partage.

C'est également une opportunité de mettre en avant les bibliothèques auprès des publics, des élus et des médias, et ce d'une manière conviviale.

Découvrez le projet sur notre site internet www.cyclobiblio.fr et suivez-nous sur les réseaux pour plus d'infos !



www.cyclobiblio.fr

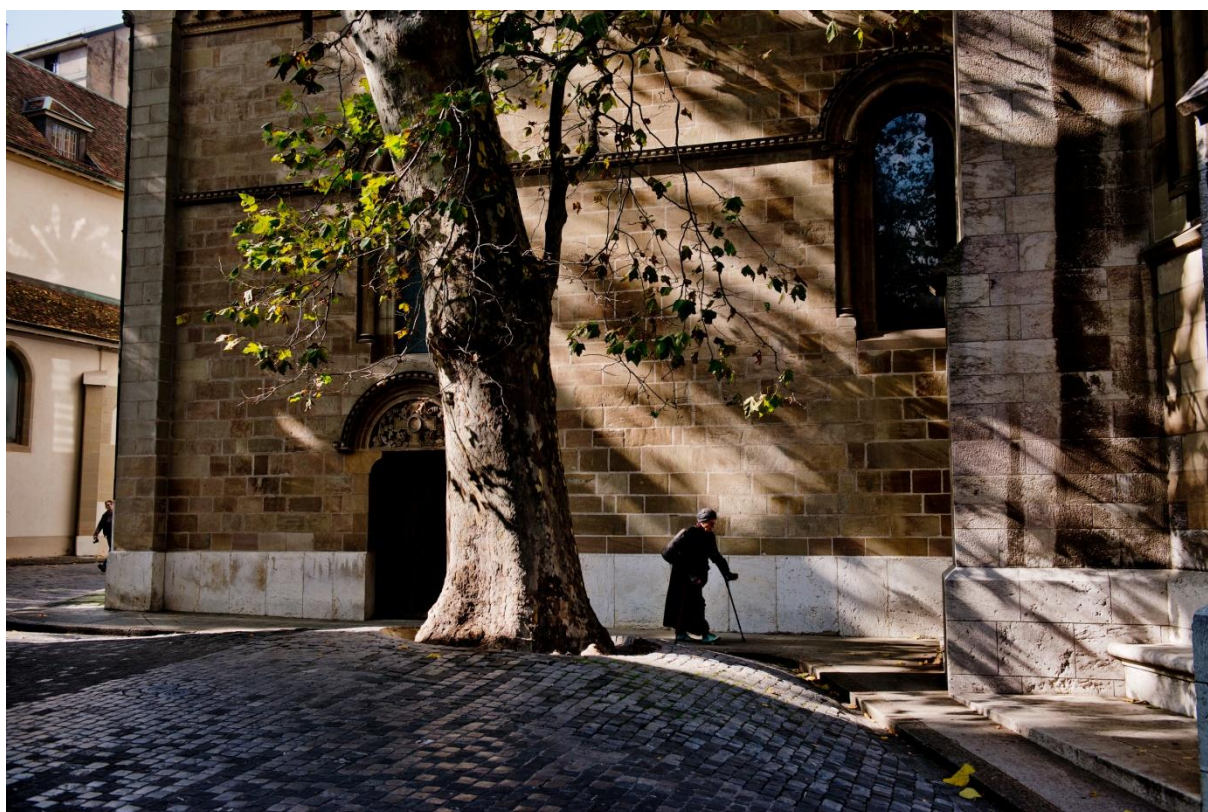
facebook.com/cyclobiblio

Twitter: [@cyclo_biblio](https://twitter.com/cyclo_biblio)

sentier culturel « D'une bibliothèque à l'autre » : Genève à travers ses plus belles pages

Matylda Levet-Hagmajer

Aborder Genève hors des sentiers battus, tel est le credo des Sentiers culturels proposés par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève. « D'une bibliothèque à l'autre », la balade s'annonce tant géographique que métaphorique, à la découverte des bibliothèques patrimoniales et scientifiques, mais aussi, des romans se déroulant à Genève.



Cour Saint-Pierre - Voltaire, *La guerre civile de Genève* - Copyright : David Wagnières

Toujours dans l'idée de la déambulation, à l'instar de ses prédécesseurs « D'un musée à l'autre », le dernier né des Sentiers culturels prend appui sur le territoire de la ville de Genève et invite à se perdre dans ses rues à travers l'imaginaire d'auteur-e-s. Aux extraits des romans de Paolo Coelho, Voltaire, Milan Kundera, Robert Harris ou encore Albert Cohen répondent les images du photographe David Wagnières, qui s'est laissé inspirer par les fictions proposées. Dans ce dialogue, les mots se parent de nouvelles couleurs, tout comme les photographies se teignent

sous le poids des mots : chacune et chacun peut se laisser porter par sa propre sensibilité pour voir, sentir, entendre, lire Genève autrement. Mais ce sont également autant d'invitations à se rendre dans l'une des bibliothèques municipales, afin de prolonger la lecture des extraits reproduits.

Le second volet de ce Sentier présente les bibliothèques patrimoniales et scientifiques par le biais de leurs collections. Manuscrits enluminés à la Bibliothèque de Genève, livres pop-up à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, traité de mathématiques d'Isaac Newton au Musée d'histoire des sciences ou encore partitions de musique originales à la Bibliothèque musicale et manuscrits annotés de la main de Voltaire au Musée Voltaire, ne sont que quelques exemples des richesses parfois insoupçonnées du grand public qui se dévoilent au cours de la promenade. Si tour à tour ils surprennent, enchantent ou interrogent, ils ouvrent aussi des perspectives en portant à la connaissance du chaland les trésors du patrimoine genevois.

Le Sentier culturel « D'une bibliothèque à l'autre » se présente sous la forme d'un plan imprimé largement diffusé dans les lieux du livre à Genève et d'une application mobile gratuite (disponible sur AppStore et GooglePlay), enrichie d'interviews des responsables des bibliothèques patrimoniales et scientifiques qui présentent leurs collections et de discussions avec les personnalités qui mènent une réflexion sur le rapport entre la ville et la littérature.



Rue des Eaux-Vives - Robert Harris, *L'indice de la peur* - Copyright : David Wagnières

bibliothèque de l'Université de Genève : bienvenue chez vous !

ou

comment faire une charte d'accueil avec 9 cotes Dewey



Marinette Gilardi

Bibliothèque de l'Université de Genève, site Uni Mail

930.1 Archéologie

En 1999, un rapport du bureau d'audit Van Dijk intitulé « *Etude d'adéquation des besoins et des ressources des bibliothèques universitaires* » recommande au Rectorat de l'Université de Genève de regrouper les bibliothèques rattachées aux facultés, départements et instituts en une seule entité afin de mieux répondre aux besoins toujours mouvants des usagers et créer une visibilité forte de la Bibliothèque de l'Université de Genève.

Un plan stratégique 2007-2011 contenant les étapes et actions à entreprendre pour rassembler les bibliothèques sous une même entité voit le jour en 2007. Le Rectorat de l'Université de Genève décide de suivre les recommandations Van Dijk et de mettre en œuvre le plan stratégique. Idée centrale : « travailler ensemble, transversalement, en sortant de la logique facultaire ».

2007 : naissance de la Division de l'information scientifique (DIS) par regroupement de toutes les bibliothèques avec une nouvelle structure et une même administration RH et financière (budgets centralisés).

La Division de l'information scientifique, c'est :

- Un Comité de direction (CODIR) composé de la directrice, de l'adjoint administratif et des responsables de sites
- Une équipe de direction (directrice, adjoint administratif, adjointe scientifique, assistante de direction et assistante administrative)
- Un service de coordination (**CODIS**) doté d'une responsable, de coordinateurs et d'experts-métiers
- Quatre sites (Uni Arve (Sciences), Uni Bastions (Lettres et théologie), Uni CMU (Médecine) et Uni Mail (Droit, Psychologie et sciences de l'éducation, Sciences économiques et sociales, Traduction et interprétation, Relations internationales et Etudes européennes)).

- Le dépôt de la Bibliothèque de l'Université de Genève (DBU).

Chaque site est géré par un(e) responsable.

Les relations avec les facultés se font par le biais d'instances de sites composées d'un-e vice-doyen-ne de faculté, de membres du corps professoral, d'un membre représentant le corps des collaboratrices et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, d'un ou de plusieurs membres du corps étudiant, du ou de la responsable du site, de bibliothécaire(s), ainsi que de la directrice et de l'adjointe scientifique de la Division de l'information scientifique.

La politique d'accueil fait partie de l'axe « Prestations et services » du plan stratégique 2014 - 2017 de la DIS.

729 Architecture intérieure

Uni Mail, le plus grand site de la Bibliothèque UNIGE, c'est :

- Cinq facultés (Sciences de la société, Économie et management, Droit, Psychologie et sciences de l'éducation, Traduction et interprétation) et un institut (Global Studies Institute = relations internationales)
- Cinq bibliothèques auparavant autonomes regroupées en une seule entité
- Une seule équipe de soixante personnes
- Des services publics transversaux (prêt, aide à la recherche généraliste)
- Trois services d'aide à la recherche spécialisés
- Une politique institutionnelle unique
- Une organisation par secteurs d'activités coordonnés par des référents (Accueil-Aide à la recherche, Acquisitions, Circuit documentaire, Développement des collections, Formation documentaire, Gestion des espaces, Prêt et prêt entre bibliothèques, Ressources continues)

301 Sociologie

Pour les référentes des secteurs Accueil-Aide à la recherche et Prêt, en charge des services au public en présentiel à Uni Mail, la fonction accueil est la pierre angulaire de notre pratique. L'idée et l'envie d'un accueil *** germaient depuis longtemps.

« L'accueil est une cérémonie ou une prestation réservée à un nouvel arrivant, consistant généralement à lui **souhaiter la bienvenue** et à **l'aider** dans son intégration ou ses démarches » (Wikipedia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>. Consulté le 22.9.2016)

Le projet de formation à l'accueil vit le jour en 2014.

Objectifs

- Améliorer l'accueil des publics
- Instaurer des bonnes pratiques communes

- Créer du lien entre les membres de l'équipe de la Bibliothèque Uni Mail
- Elaborer une charte commune

Les deux référentes, mandatées pour trouver un intervenant, entrèrent en contact avec une psychologue FSP, formatrice et consultante en ressources humaines, travaillant fréquemment dans le cadre de services publics.

374 Formation des adultes

Le projet de la « formation accueil » proposée par l'intervenante débutait par ces mots :

« Suite à une réorganisation de la Bibliothèque, la Direction et les référentes des secteurs Accueil-Aide à la recherche et Prêt souhaitent développer une vision commune dans la notion d'accueil et d'assistance à la recherche. »

Les pratiques et les profils des participants sont différents en fonction de leur parcours au sein de l'organisation. Il s'agit donc d'élaborer une formation qui prenne en compte cette spécificité et qui permette notamment de :

- Harmoniser les pratiques et les réponses
- Améliorer la qualité du service rendu
- Assurer une égalité de prestations pour tous, quel que soit le statut et le caractère
- Développer l'autonomie des publics (faire les recherches avec les demandeurs (étudiants, chercheurs, public externe) et non pas à leur place)
- Savoir résister et mettre des limites de manière constructive
- Savoir désamorcer les situations délicates

et les contenus proposés afin d'atteindre ces objectifs (ou de s'en approcher...) se déclinaient de la manière suivante :

- Connaître les composantes, paramètres et principales difficultés de la communication
- L'impact du verbal et du non-verbal
- Les postures à adopter, les attitudes à éviter
- Connaître les comportements clés (écoute, posture, personnalisation)
- Identifier le besoin, répondre efficacement à son interlocuteur et de façon uniforme (égalité de traitement)
- Respecter la « profondeur » adéquate
- Repérer les styles et contraintes de l'interlocuteur afin de s'y adapter
- Identifier son propre style de communication et ses contraintes personnelles
- Emettre un refus constructif en proposant une alternative
- Faire patienter avec courtoisie, anticiper et gérer l'attente
- Garder son calme dans les situations délicates



- Faire face à un usager exigeant et/ou désagréable
- Dire non avec diplomatie
- Fidéliser les usagers

La « formation accueil » était conçue comme une formation interactive basée sur les situations concrètes des participant-e-s et prenant en compte leurs expériences et leur ressources (apports théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels).

Afin de favoriser les échanges et les exercices, le nombre de participant-e-s par groupe était fixé entre 12 et 15.

Prévue sur deux jours, la formation s'organisait en trois parties :

- Jour 1 : notions d'accueil de qualité
- Matin du jour 2 : traitement des situations délicates
- Après-midi du jour 2 : élaboration d'une charte d'accueil avec chaque groupe

Les contributions de tous les participants seraient recueillies lors de la formation et constitueraient la matière de la future charte d'accueil. Cette charte à laquelle chacun aurait apporté sa pierre, permettrait de dynamiser et d'incarner la formation.

Après examen, le CODIR valide le projet, entérine le programme de formation proposé et décide de l'appliquer sur tous les sites de la Bibliothèque de l'Université de Genève recevant des publics. C'était parti !

657 Comptabilité

Les 150 collaborateurs de la DIS en contact avec le public ont été formés en une année.

La formation a été organisée par sessions de 2 jours, site par site pour renforcer le lien d'équipes en respectant les spécificités mais en créant un socle commun de bonnes pratiques pour toute la division.

Les participants à chaque session étaient au maximum 15.

42 professionnels en contact avec le public (prêt, aide à la recherche) toutes catégories et toutes fonctions confondues, ont été formés à Uni Mail.

800 Littérature

En 2015, un groupe de travail accueil a été mis sur pied. Composé de l'intervenante et de délégués accueil de chaque site, il avait pour mission l'élaboration et la rédaction de la charte d'accueil de la bibliothèque. Cette charte commune a été rédigée sur la base de la synthèse de toutes les interventions de tous les groupes recensées par l'intervenante. Elle a été réalisée en trois séances.

La charte n'est pas un règlement. Elle expose des droits et non des devoirs.

Pour son approche sémantique, nous avons choisi un verbe d'état (être) et non d'action (avoir le droit, pouvoir).

La charte était née !

Chez nous, vous êtes



ATTENDU-E ET BIENVENU-E

Nous vous proposons:

- Un accueil humain et courtois
- Des équipes disponibles
- Un accès facilité à l'information
- Des collections riches et actualisées
- Des espaces propices à la recherche
- Une ouverture étendue



CONSIDÉRÉ-E ET EN CONFIANCE

Nous vous garantissons:

- Egalité de traitement
- Confidentialité
- Neutralité
- Transparence

INFORMÉ-E ET CONSEILLÉ-E

Nous vous offrons:

- Une réponse à chaque question
- Des solutions adaptées aux besoins
- Un accompagnement personnalisé
- La fiabilité de l'information
- La qualité des services



**Professionnel-le-s et à votre écoute,
nous sommes vos partenaires dans la recherche!**

BIBLIOTHÈQUE
www.unige.ch/biblio



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

658.8 Marketing

La mise en œuvre de la charte d'accueil s'est faite à la rentrée universitaire de septembre 2016. Elle est en lien sur les pages web de la Bibliothèque de l'Université de Genève et déclinée sur sites sous forme de sourires, affiches, flyers, post-it, crayons, divers objets promotionnels, sourires, etc.

658.3 Ressources humaines

La charte est présentée et détaillée lors des entretiens d'embauche des auxiliaires du soir et du week-end.

La référente du secteur Accueil-Aide à la recherche forme tous les nouveaux collègues intégrant les services d'aide à la recherche (généraliste ou spécialisés).

La référente du secteur Prêt forme tous les nouveaux collègues intégrant le service du prêt.

L'analyse de la charte fait partie de la formation de chaque nouveau collègue rejoignant l'équipe du site Uni Mail.

Ce processus de formation débouchant sur la création d'une charte d'accueil commune a permis d'éviter quelques écueils tels

- Je ne me reconnais pas dans cette charte imposée d'en haut...
- C'est un papier de plus...
- Je ne vois pas comment ces phrases s'appliquent à mon activité...

Bref. En RH, on appelle ça du win-win !

(?) Câlinothérapie

Bienvenue chez vous quand vous viendrez chez nous !



P.S. A la Bibliothèque de l'Université de Genève, vous trouverez des livres d'archéologie, architecture intérieure, sociologie, formation des adultes, comptabilité, littérature, marketing et ressources humaines. Entre autres... Pour la câlinothérapie, n'hésitez pas à nous faire des propositions d'achat. Vous serez bienvenu(e) !

une grainothèque à la Bibliothèque municipale de Vevey

Mylène Badoux

Une grainothèque, c'est quoi ?

Une grainothèque est un système d'échange de graines où chacun peut déposer et prendre des graines issues de cultures sans engrais chimique, librement et gratuitement. La grainothèque permet de :

- s'affranchir des semences standardisées qui nécessitent engrais et pesticides et qui sont non reproductibles ;
- de goûter aux variétés non commercialisées ;
- de développer la biodiversité en milieu urbain ;
- de transmettre les savoir-faire.

Elle donne envie de remettre les mains dans la terre (pas besoin d'avoir un jardin pour planter une graine, un bac sur un balcon ou même un pot de yaourt suffisent). En conclusion, la grainothèque est une action citoyenne bonne pour le moral et la santé !

Une grainothèque, pourquoi ?

Le geste de l'échange, qui a pourtant bâti la diversité des semences depuis des millénaires, est interdit chez les paysans et nombreux sont les projets de lois qui menacent notre biodiversité cultivée. La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime que nous avons déjà perdu 75 % de notre biodiversité, détruit par une industrie qui nous impose un nombre toujours plus restreint de variétés. Pour éviter que d'autres ne tombent dans l'oubli et disparaissent, le public est donc invité à prendre des graines, à les reproduire pour en déposer à leur tour.

Pourquoi ne pas acheter ses graines chaque année ?

La plupart de nos légumes et fleurs (même les légumes bios, achetés au marché ou chez le fleuriste) sont la plupart du temps des hybrides F1 dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent. Les légumes hybrides sont souvent plus résistants, mieux calibrés et donc idéaux pour une agriculture industrialisée et standardisée. En raison d'une perte de rendement trop importante, un agriculteur se trouve dans l'impossibilité de récolter les graines issues d'hybrides F1. Il doit donc racheter des semences chaque année.

Etant donné le prix relativement modique d'un sachet de semences, le jardinier amateur ne voit, peut-être, pas l'intérêt de conserver, récolter et partager ses propres graines. Pourtant, les semences des espèces cultivées dans un potager donneront des légumes mieux adaptés au sol et au climat. Il s'agit également d'un

geste de résistance pour protéger, reproduire et échanger les anciennes variétés potagères.

Grainothèque et Bibliothèque ?

Suite à la création d'un jardin urbain par la Ville de Vevey, de nombreux habitants ont développé un intérêt grandissant pour le jardinage bio. Les questions écologiques étant de plus en plus au centre des préoccupations de la population, nous avons souhaité susciter la discussion au sein de la Bibliothèque, unique lieu culturel de brassage tant social qu'intergénérationnel.

Comment créer une grainothèque dans sa bibliothèque ?

Sans être un modèle en soi, voici les différentes étapes de la création d'une grainothèque à la Bibliothèque de Vevey :

- Etablir un partenariat avec les services de la Ville : Agenda 21 ainsi que Parcs et Jardins ainsi que d'autres institutions partenaires : Pro Specie Rara, Semences de pays, Semestre de Motivation (SEMO)
- Création d'une charte, d'un mode d'emploi et d'un descriptif de la grainothèque en collaboration avec Pro Specie Rara
- Fabrication de la grainothèque par le SEMO (mesure d'insertion professionnelle pour jeunes en rupture)
- Récolte d'un stock de graines pour l'inauguration de la grainothèque
- Fête d'inauguration
- Programmation de deux à trois actions annuelles en lien avec la grainothèque : cours sur la récolte de ses propres graines, projection et débat, création d'un jardin potager sur la terrasse du Café littéraire, ...

Les éléments à prendre en compte :

- Le challenge d'une grainothèque est de l'inscrire dans la durée. La grainothèque doit donc être visible. Nous l'avons placée en face de l'entrée de la Bibliothèque, sur le bureau de prêt.
- Seulement un tiers des personnes utilisant la grainothèque ramènent des graines à leur tour. Le rôle des bibliothécaires est donc très important : ils suscitent le débat, font la promotion du système d'échange et proposent des lectures pour approfondir certains sujets.

Premier bilan ?

S'il est encore trop tôt pour émettre des conclusions, nous pouvons déjà affirmer que la démarche rencontre un vif intérêt et un écho sans précédent. La grainothèque nous interroge non seulement sur nos pratiques agricoles et alimentaires mais aussi sur le rôle d'une Bibliothèque municipale « troisième lieu » en incitant les citoyens à échanger leurs savoirs.

la recherche d'informations au sein des bibliothèques scolaires

Karine Yoakim-Pasquier
Bibliothécaire à l'Ecole Moser

Depuis l'avènement de Google dans la plupart des foyers, la recherche documentaire est désormais devenue un geste quotidien, au même titre que faire la vaisselle ou zapper en regardant la télévision. En effet, chercher un restaurant sur Google, enrichir une conversation en cherchant rapidement une définition, réserver ses vacances sont des actions que quasiment toute la population suisse – notamment les plus jeunes – savent faire aisément. Il ne se passe en effet pas une journée sans que ceux-ci n'aient accès à Internet et n'y fassent une recherche.

Qu'il s'agisse de rechercher un clip via YouTube, la solution d'un jeu en ligne, des informations pour un exposé, ou simplement des images, pour le plaisir, la jeune génération maîtrise les techniques de base de recherche, soit la manière dont utiliser un moteur de recherche, où y taper les termes, et comment faire ce qu'on appelle le « surf inversé ». Ce qui n'est pas inné chez les générations ayant vécu l'apparition de l'informatique est un réflexe pour les autres. Parallèlement, le nombre d'informations accessibles ne cesse de croître. Qu'il s'agisse d'une information durable, d'archives mises en ligne, d'articles de grands quotidiens, ou de petits blogs, de tweets qui ne sont pas fait pour durer mais qui pourtant restent, ou de sites web réalisés par des experts ou des amateurs, avec des informations mises à jour ou pas....

Le challenge est donc moins de maîtriser les côtés purement techniques qui disparaîtront peu à peu au fur et à mesure que les outils deviendront « user-friendly » que de connaître la méthodologie, les techniques d'analyse de l'information ainsi que le principe de citations de ces ressources. Et l'objectif principal est d'apprendre à nos usagers plusieurs techniques : comment chercher, véritablement – en allant plus loin qu'en tapant les trois premiers mots qui leurs passent par la tête en réfléchissant à leur thématique... puis, à trier parmi cette information fourmillante et mouvante. Ensuite, à se poser les bonnes questions : qu'est-ce que je cherche, pourquoi... est-ce que les informations trouvées sont véridiques et vérifiées... sont-elles neutres et objectives ? En effet, l'information sur Internet manque parfois d'explications : elle est livrée brute, les données chiffrées sont souvent en petits caractères ou alors sont déjà trop anciennes, on ne sait pas qui se cache derrière une URL. Il appartient donc aux professionnels de l'information d'accompagner et surtout de coacher les élèves sur les méthodologies de recherches, le choix des mots-clés, la vérification des sources et des données présentes à l'intérieur des textes et de se forger un esprit critique.

Des élèves qui ne savent pas chercher, mais qui l'ignorent

Lorsqu'on demande à un élève s'il a besoin d'aide pour faire des recherches pour son exposé, il lève des yeux perplexes vers nous. De l'aide ? Pourquoi faire ? Il n'a aucune crainte à tapoter brièvement sur son clavier pour rechercher des informations. Et n'a aucun doute lorsqu'il affirme qu'il n'existe aucune information ou encore, qu'il a « tout trouvé ». Google fait encore office de « gourou » qui pourra leur donner toute l'information qu'ils cherchent, et les premiers résultats sont forcément les meilleurs.

Souvent, l'information existe mais une simple recherche Google avec des mots-clés inexacts ou dans la mauvaise langue ne suffisent pas. Maîtriser les techniques de recherche est une compétence qui peut tout à fait s'acquérir dans un cours et qui sera utile à l'élève tout au long de sa vie étudiante et professionnelle.

Selon moi, la recherche d'information est une compétence essentielle que tout citoyen se doit de maîtriser. On ne peut plus vivre sans Internet. Mais pour que nos élèves puissent maîtriser cette compétence, il faut les entraîner – et sans se concentrer uniquement sur le côté technique de cette formation. Une heure de cours par semestre, ou quelques bribes d'informations données par ci-par-là sont très bien mais ne sont pas suffisantes.

En effet, les élèves ne craignent plus les outils informatiques. Ils leur sont familiers. Ils savent comment utiliser un moteur de recherche, maîtrisent la recherche simple ou le concept de facettes. Ce qui pêche avant tout, c'est la méthodologie.

Lors d'une recherche, le premier réflexe d'un élève est de se ruer sur Google, et d'y inscrire les premiers mots qui lui passent par la tête, sans réfléchir à leur pertinence. Ils écrivent souvent la question complète sans se poser la question de la structure de l'information : « *De où est parti Vasco de Gama quand il a commencé son excursion* ». Bien évidemment, Google ne lui fournira pas la réponse toute faite, et celles-ci seront d'autant plus floues lorsque la recherche se complexifie. Il est donc nécessaire de stopper les élèves dans leur élan et de leur faire prendre conscience des étapes préalables à la recherche, en définissant réellement les informations recherchées (de quoi ai-je besoin ?), puis en leur apprenant à rédiger une équation de recherche (choix des mots-clés, opérateurs booléens...), sans oublier le choix de l'outil pour la recherche – le réflexe principal étant toujours Google.

De nombreuses bibliothèques proposent – la plupart du temps sur demande – des formations à la recherche documentaire. Elles accueillent les élèves au sein de la bibliothèque, si l'infrastructure le permet – ou alors se déplacent en classe, ce qui permet aux élèves d'avoir accès à des ordinateurs et de pouvoir s'exercer. C'est également mon cas, dans le cadre de mon travail à l'Ecole Moser. Au niveau primaire, les élèves ont – au sein des cours d'informatique et de sensibilisation à Internet – un cours leur permettant d'apprendre à réfléchir à ce que c'est qu'Internet, et sur quels critères peut-on définir la fiabilité d'une information, ainsi

qu'un travail sur les mots-clés. Ce cours leur permet notamment de prendre conscience des limites de l'outil Internet. En parallèle, lors d'exposés dans les différentes matières, une des bibliothécaires se déplace afin d'accompagner les enfants à la recherche lors de la première séance de préparation de ces exposés et nous préparons une sélection de liens pour commencer la recherche.

Pour les élèves du secondaire, nous sommes actuellement en train de mettre en place des interventions au sein du cours d'informatique afin d'apprendre aux élèves à effectuer une recherche : comment commencer, quels mots-clés choisir – et nous intervenons également régulièrement dans les classes, sur demande des enseignants, lors d'exposés pour faire une sélection de liens et venir présenter le B.A.BA de la recherche en classe aux élèves avant qu'ils ne débutent leurs travaux.

Pour les travaux de maturité, nous avons mis sur place trois séances introductives de méthodologie à la recherche, suivie de plusieurs séances thématiques en fonction des sujets de TM (par exemple, une séance spécifique aux TMs en histoire ou en sciences afin de leur présenter les outils de recherche spécifique par matières, etc.). Un service de référence à vocation pédagogique a également été mis en place et permet aux élèves de nous poser des questions plus spécifiques. Nous les aidons alors à définir leur stratégie de recherche, à regarder leurs mots-clés, et à choisir les bons outils, avec l'objectif de les rendre le plus autonome possible.

En Suisse, la situation est complexe. Différents plans d'études régissent chaque région linguistique et la responsabilité principale pour la formation et la culture est du ressort des cantons. Après avoir sondé mes différents collègues (bibliothécaires et professeurs), tous en sont venus à la même conclusion : cela dépend de la région, des initiatives des bibliothécaires et surtout, du soutien qu'apportent la direction et les professeurs aux professionnels qui ne peuvent malheureusement pas kidnapper une classe le temps d'une session.

« Une séance par année est organisée auprès des élèves pour la recherche d'information » me confie un professeur de la région vaudoise. « Dans le Plan d'études romand (<http://www.plandetudes.ch/>), c'est une capacité transversale que d'apprendre à collecter des informations (pas uniquement sur Internet, d'ailleurs), c'est-à-dire qu'elle n'est pas enseignée en elle-même mais au travers d'autres activités, dans de nombreuses disciplines (sciences, histoire, géo, etc.). Comme il n'y a plus de cours d'informatique depuis l'introduction du PER et de la LEO, ce qui est dommage selon moi car les élèves ne maîtrisent vraiment pas les outils informatiques, il faut demander des visites supplémentaires à la bibliothèque (équipée de postes reliés à internet) ou alors demander qu'une visite obligatoire traite d'un sujet particulier. Peu d'enseignants le font par contre. Pour ma part, je m'occupe moi-même de leur apprendre à faire de la recherche d'information en me basant sur ce que j'ai appris à la HEP et à l'Université - mais vu que c'est dans les cours "normaux", on n'a pas beaucoup de temps à consacrer à ça... »

Une autre bibliothécaire vaudoise précise que dans son établissement, ses interventions sont à la demande et qu'elle intervient volontiers en classe lorsque les élèves ont un exposé à réaliser. *« Ce n'est malheureusement pas au programme officiellement. »*

Dans le canton du Valais, un professeur me précise qu'ils ont une heure d'informatique par semaine, pendant laquelle, en dehors de Word et de Excel, ils abordent un tout petit peu la recherche internet. Mais sans intervention quelconque d'un bibliothécaire.

Sur Genève, par contre, Christophe Riondel me précise qu'« à l'école primaire, il n'existe, à ma connaissance, pas de véritable cours dédié à la recherche documentaire.

Au CO, il y avait un cours intitulé "Education aux médias". Mais à présent, il n'existe officiellement plus. Les élèves sont sensibilisés à la recherche documentaire lors de leur visite de leur médiathèque en 9e, puis lors des travaux de groupe. A l'ESII (Collèges, école de commerce, ECG), il y nouvellement un atelier appelé "Référentiel des compétences informationnelles" donné dans les centres de documentation par des bibliothécaires. C'est tout nouveau. De manière générale, c'est très difficile pour les bibliothécaires au DIP de donner des cours. Car la pédagogie est LE domaine réservé aux enseignants. Les bibliothécaires sont considérés comme du personnel administratif officiellement. »

La recherche d'information est donc souvent une initiative venant à part entière des bibliothécaires. Mais elle dépend également beaucoup du pourcentage de travail de ces derniers, du cahier des charges, de la volonté de la direction et de la collaboration des professeurs – ce qui peut transformer dans certains cas toute initiative en véritable « chemin de croix ».

Pour voir si une tendance se dessine en Suisse – ou du moins par canton, il serait néanmoins intéressant de prospecter auprès de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'auprès des différentes bibliothèques [50].

Pour conclure, mon expérience au sein de l'école m'a permis de me rendre compte que pour pouvoir réellement toucher les élèves, il est essentiel de pouvoir véritablement collaborer avec les enseignants et il est essentiel que ceux-ci nous laissent la place nécessaire pour pouvoir former les jeunes. Bien que la recherche d'information ne concerne plus uniquement la bibliothèque et ne doive plus être confinée uniquement à l'utilisation du catalogue, c'est notre rôle, en tant que professionnels de l'information de pouvoir les guider dans la recherche – qu'elle

[50] Des chiffres plus spécifiques sur les bibliothèques scolaires en Suisse Romande sont disponibles sur le site de la CLP, avec notamment, un référentiel de compétence informationnelle pour le Secondaire II au canton de Fribourg et un retour d'expérience sur la collaboration entre les bibliothécaires et le personnel enseignant à la Médiathèque Valais : <http://www.sabclp.ch/fr/seitenname31.htm>

soit en ligne ou sur papier. Cette initiation doit véritablement permettre aux étudiants de mener à bien leurs travaux dans toutes les matières. Elle doit être répétée dans les différents cours, mais également ciblée afin que les élèves comprennent les spécificités propres à une recherche en français, en biologie, en histoire, etc. et nous devons également encadrer les professeurs afin qu'ils puissent l'intégrer et la transmettre ensuite par eux-mêmes au sein de leurs classes.

Cette capacité devrait être davantage – à mon sens – soutenue par le plan d'études et la direction en général, ces compétences allant bien plus loin que la simple rédaction d'exposés mais permettant aux élèves de devenir de futurs étudiants autonomes ainsi que des citoyens éclairés pouvant se faire une opinion par eux-mêmes des sujets de votations, de consommer intelligemment et de ne pas « avaler bêtement » toutes les informations transmises par les médias traditionnels.

Enfin, je citerai la proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie [51] qui disait que notamment la maîtrise de l'information était primordiale pour 4 raisons bien spécifiques :

- *« [...] Reconnaître les besoins en information et pour localiser, évaluer, appliquer et créer une information dans un contexte culturel et social donné ;*
- *Est importante pour la compétitivité entre les individus, les entreprises (en particulier les petites et moyennes entreprises), les régions et les pays ;*
- *Apporte un moyen d'accès efficace, d'utilisation et de création d'un contenu afin de soutenir le développement économique, l'éducation, la santé et les services humains, ainsi que toutes les facettes des sociétés contemporaines [...];*
- *Dépasse les technologies actuelles pour englober la formation, la pensée critique et les techniques d'interprétation entre les frontières professionnelles et renforcer les individus et les communautés. »*

[51] National Forum on information literacy. La proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie [En ligne]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1913>
[Consulté le 27 octobre 2016]

réflexions entre professionnels : retour sur la Table ronde organisée par l'AAID « Parce que les associations préparent l'avenir »



Lucile Grandjean

Le 23 avril 2016 s'est tenue une table ronde organisée par l'Association des Agent(e)s et des Assistant(e)s en Information Documentaire (AAID), soutenue financièrement par la BIS et la CLP. L'idée était d'inviter un membre des différents comités de l'Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), de l'AGBD, de la BIS, de la CLP, du Groupe Régional des Bibliothécaires Vaudois (GRBV), du Groupement valaisan des bibliothèques (GVB) et de discuter, en présence de membres et non-membres, du fonctionnement des associations et des partenariats possibles entre elles. Les groupements œuvrant dans le domaine des archives étaient aussi invités, mais aucun membre n'a pu y participer.

Voici un bref compte-rendu des discussions.

Il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver entre toutes ces associations professionnelles, mais ce qu'il est important de noter c'est qu'elles ont chacune un but propre, qui dépend beaucoup du domaine qu'elles touchent (par exemple, la CLP est axée sur les bibliothèques de lecture publique). Cela leur permet d'être proches de leurs membres. Ainsi, chacune a sa propre raison d'être, même si l'objectif global est toujours de permettre aux professionnels de se retrouver et de défendre la profession.

Pour ce qui est de la participation des membres à chaque association, la BIS a la possibilité, au vu du nombre de ses membres, de fonctionner en groupes de travail, ce qui permet de répartir les intérêts et de mener des réflexions dans un temps donné. Ainsi, les membres sont davantage investis.

Au GVB, le but est que le comité ne travaille pas seul et que les membres fassent vivre l'association. Il y a un système de subventions pour les bibliothèques qui participent activement.

Le recrutement de nouveaux membres est un point sensible et la recette de base reste de proposer des prestations intéressantes et d'attirer les non-membres avec des activités qui font écho dans leur quotidien professionnel (formations, conférences, etc.). Cela permet d'acquérir un « réseautage » spécifique. Être présent et visible sur la toile et les réseaux sociaux est bien sûr essentiel, bien que chronophage et le bouche-à-oreille est aussi important. Dans le cas de l'AAID, présenter l'association en début et en fin de cursus permet de montrer son utilité.

Il arrive également que les attaques visant la profession venant du politique provoquent une vague d'adhésions, car une association travaillant au niveau cantonal acquiert une reconnaissance et un poids politique. Cependant, il ne faut pas confondre une association professionnelle avec un syndicat, l'association représentant la profession lors de discussions, sans la force d'action d'un syndicat. Dans le canton de Vaud, on s'affilie au groupement en même temps qu'au syndicat SUD, mais c'est une exception actuellement.

Pour l'AGBD, donner l'image d'une association dynamique à travers des moments informels (partie de pétanque) auxquels participent les membres du comité, permet de prendre contact avec la prochaine génération de membres actifs.

De plus, faire partie d'un comité d'association professionnelle est toujours vu positivement lors d'une postulation dans le domaine, ce qui encourage les membres à s'investir.

Pour conclure, l'avenir sera pluriel...

Il semble en effet important de garder des associations cantonales et régionales, tout en maintenant une association faîtière au niveau fédéral, pour plus de visibilité, au niveau politique notamment. Le travail au niveau régional et fédéral est complémentaire. Il faut bien sûr également communiquer entre les différents groupements et travailler en partenariat pour certaines animations intéressantes pour tous (conférences, formations continues). Cela permet d'alléger la charge de travail pour les comités. Il est aussi nécessaire de mener des actions de marketing telle que « BiblioFreak » pour faire parler des bibliothèques et intéresser de nouveaux publics.

Une nouvelle association faîtière regroupant l'ensemble des domaines pourrait voir le jour, les discussions sont en cours au sein de la CLP et de la BIS, cependant ce ne serait pas une fusion des deux. La structure des groupes de travail thématiques permettrait d'être proche de chaque domaine.

La discussion sur le futur des associations professionnelles n'est néanmoins pas terminée, le mouvement est lancé, le stand au congrès BIS 2016 proposé pour converser sur ce sujet le prouve. De plus, la table ronde a été un succès, c'était une première, tant au niveau du nombre de participants que de la structure et du thème de l'événement. En espérant que l'exercice sera renouvelé, il aura eu le mérite de faire ressortir un point essentiel : les associations professionnelles sont des acteurs-clés du monde du travail et la collaboration entre elles est plus que nécessaire.

Plus d'information sur le projet de la table ronde : <http://www.table-ronde.ch/>

ENTRE DEUX VAGUES ENTRE DEUX VAGUES DEUX VAGUES

... il y a un peu trop d'écho !

ADOpte UNE LAMPE

Afin de financer la rénovation d'une de ses célèbres salles, la BNF propose d'avoir son nom inscrit sur une lampe, une table ou une colonne, en échange d'une généreuse donation évidemment.



http://multimedia.bnf.fr/reception/site_rich_01.jpg

Adopte une lampe à la Bibliothèque nationale de France (25.10.2016)

http://next.liberation.fr/culture-next/2016/10/25/adopte-une-lampe-a-la-bibliotheque-nationale-de-france_1524021

LA BIBLIOTHÈQUE DES LIVRES AVORTÉS

La Brautigan Library à Vancouver n'accueille que les manuscrits refusés par les maisons d'édition ou jamais publiés. Faute de place, nombreux sont les titres accessibles en version électronique sur le site de la bibliothèque : <http://dct-wsuv.org/brautiganlibrary/>. Autre particularité, les textes sont répertoriés selon une classification toute particulière, le [Mayonnaise System](#) !

The Brautigan Library : une bibliothèque pour les écrivains non publiés ! (21.10.2016)

<http://www.unidivers.fr/brautigan-library-bibliotheque-ecrivains-non-publies/>

LES HISTOIRES LES PLUS COURTES SONT LES MEILLEURES

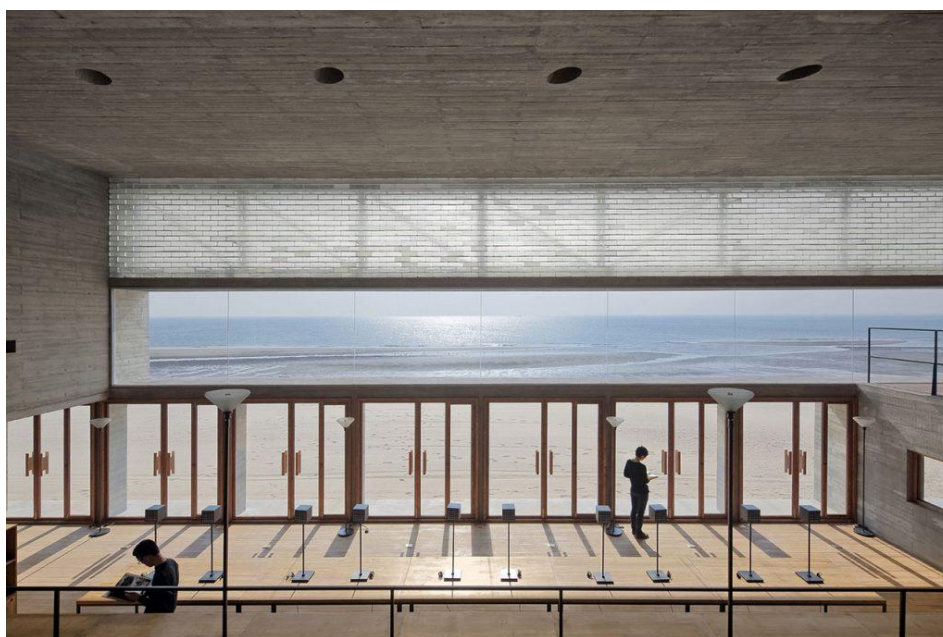
Apparus d'abord dans les grandes gares françaises, ces distributeurs un peu particuliers surgissent dans d'autres endroits où l'on doit (malgré soi) attendre : mairies, arrêts de bus... Ils fournissent à la demande et gratuitement des tickets où l'on peut découvrir des textes à lire en une, trois ou cinq minutes ; c'est la start-up [Short Edition](#), spécialisée dans l'édition d'histoires courtes, qui pourvoit à la matière. On va dire qu'autant lire un petit peu que pas du tout, hein !

Grenoble : des distributeurs d'histoires courtes pour patienter (14.10.2016)

<http://www.europe1.fr/culture/grenoble-des-distributeurs-dhistoires-courtes-pour-patienter-2529643>

LES PIEDS DANS L'EAU

Ou pourquoi c'est toujours en Chine qu'on construit les plus hauts ponts suspendus et les plus jolies bibliothèques?



Seashore Library : la librairie [sic] la plus perdue au monde (04.10.2016)

<https://artjuice.net/seashore-library-la-librairie-la-plus-perdue/>

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : <http://www.agbd.ch>

Le comité de rédaction est composé de Julie Gindre, Lucile Grandjean, Jan Krause et Ariane Perruchoud

Adresse

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

Prochain thème : archivons !



**Délai de réception des articles pour le prochain numéro :
28 février 2017**

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Editorial	3
Billet du président	4
WLIC 2016 : demain, le monde ?	5
La nouvelle bibliothèque du jardin botanique de Genève	11
Pour une approche relativiste de l'innovation en bibliothèque	16
Abécédaire des données de la recherche	22
Projet DLCM : les données de la recherche en Suisse	27
L'archivage électronique dans les entreprises.....	34
Documents interactifs : les Jupyter Notebooks	41
Sentier culturel « D'une bibliothèque à l'autre »	48
Bibliothèque de l'Université de Genève : bienvenue chez vous !.....	50
Une grainothèque à la bibliothèque municipale de Vevey	56
La recherche d'informations au sein des bibliothèques scolaires	58
Réflexions entre professionnels : retour sur la Table ronde organisée par l'AAID.....	63
Entre deux vagues	65

